

À l'issue des réunions d'Ottawa . . .

Objectifs : relancer l'activité et contrer le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Réunis à Ottawa le 17 novembre dans le cadre de la rencontre semestrielle du Comité monétaire et financier international (CMFI), les grands argentiers du monde se sont accordés sur la nécessité d'une prompte réaction pour contrer le ralentissement de l'activité mondiale et ont invité tous les pays à combattre énergiquement le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La réunion, qui devait normalement se tenir au siège du FMI à la fin septembre, avait été reportée à la suite des attentats terroristes du 11 septembre; elle a permis de réaffirmer qu'il est impératif



Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies (troisième à partir de la droite), entouré de James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, Horst Köhler, Directeur général du FMI, Paul Martin, Président du G-20, Gordon Brown, Président du CMFI, et Yashwant Sinha, Président du Comité du développement (de gauche à droite).

que la communauté internationale agisse de manière concertée pour affronter les défis auxquels l'économie mondiale doit faire face. (voir page suivante)

Kenneth Rogoff parle de l'économie mondiale, de la recherche, du monde universitaire et du jeu d'échecs

En août, Kenneth Rogoff a pris fonction en tant que conseiller économique et directeur du Département des études du FMI. Il a rejoint le FMI après une brillante carrière de chercheur et d'universitaire et plus récemment en tant que professeur d'économie à l'université Harvard. Kenneth Rogoff avait déjà travaillé au FMI comme économiste au début des années 80, détaché de la Réserve fédérale des États-Unis, puis à la fin des années 90 en tant que consultant. Il est également bien connu pour son impressionnant parcours de joueur d'échecs au cours duquel il a remporté le titre de grand-maître international, avant de prendre sa retraite à 25 ans.



Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI.

LE BULLETIN : Les responsables financiers internationaux se sont réunis récemment à Ottawa pour discuter des moyens de relancer l'économie mondiale. Quels conseils le FMI donne-t-il aux grandes puissances?

M. ROGOFF : Ce qui est frappant est que le ralentissement ait lieu simultanément dans tous les principaux pays industrialisés — en Europe, au Japon et aux États-Unis — et ceci exerce de fortes pressions sur les autres économies. Si la croissance ne reculait qu'aux États-Unis, d'autres pays pourraient exporter vers l'Europe et le Japon. Ce n'est toutefois pas le cas. Il importe donc plus que jamais que les (suite page 377)

Réunions du CMFI et du Comité du développement 357
Aperçu général 360
Déclaration FMI-Banque mondiale 363
Communiqué du CMFI 365
Conférence de presse du CMFI 368
Communiqué du Comité du développement 368
Conférence sur le financement du développement

Réunions annexes 371
Communiqué du G-24 374
Ministres des finances des pays d'Afrique 375
Communiqué du G-20 376
Plan d'action du G-20 377
Entretien avec Kenneth Rogoff 380
Inauguration du CARTAC 382
Le Qatar diversifie son économie

Lire aussi . . . 370
Sur le site du FMI 373
Publications récentes 378
Utilisation des ressources du FMI 381
Accords du FMI 384
Principaux taux du FMI 357

(suite de la première page) Lors d'une conférence de presse avec le Président du CMFI, M. Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, le Directeur général du FMI, M. Horst Köhler, a estimé que les conclusions de la réunion «constituent une étape marquante, propre à renforcer la confiance; elles attestent de la cohésion de la communauté internationale dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme». M. Brown constate pour sa part «une détermination renouvelée et une ferme volonté politique de procéder aux mutations nécessaires pour que l'économie mondiale fonctionne mieux, en particulier dans l'intérêt des populations frappées par l'exclusion à l'heure actuelle» (voir page 365).

Fort ralentissement de l'activité économique

(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	1999	2000	Projections actuelles	
			2001	2002
Production mondiale	3,6	4,7	2,4	2,4
Économies avancées	3,4	3,8	1,0	0,8
États-Unis	4,1	4,1	1,1	0,7
Japon	0,8	1,5	-0,9	-1,3
Union européenne	2,6	3,4	1,7	1,4
NEI d'Asie	7,9	8,2	0,3	1,7
Pays en développement	4,0	5,8	4,0	4,4
Afrique	2,5	2,8	3,5	3,6
Asie	6,1	6,8	5,6	5,6
Hémisphère occidental	0,1	4,1	1,1	1,7
Moyen-Orient, Malte et Turquie	2,0	5,9	1,7	4,0
Volume du commerce mondial (biens et services)	5,4	12,4	1,3	2,6
Prix des produits de base (en dollars)				
Pétrole ¹	37,5	56,9	-11,4	-16,0
Hors hydrocarbures ²	-7,0	1,8	-5,1	1,7
Prix à la consommation				
Économies avancées	1,4	2,3	2,4	1,4
Pays en développement	6,8	5,9	6,0	5,2
Pays en transition	43,9	20,1	16,5	11,0
Taux du LIBOR à six mois (en pourcentage)				
Dépôts en dollars	5,5	6,6	3,8	2,8

Note : On suppose que les taux de change restent, en valeur réelle, aux niveaux observés entre le 17 septembre et le 16 octobre 2001.

¹Moyenne non pondérée des prix du marché du disponible des bruts U.K. Brent, Dubai et West Texas Intermediate. Le prix moyen du pétrole en 2000 était de 28,21 dollars le baril; hypothèse pour 2001 : 25 dollars le baril, et pour 2002 : 21 dollars le baril.

²Moyenne fondée sur la pondération des exportations mondiales de produits primaires.

Source : données du FMI.

Contre le ralentissement de l'activité

La relance de la croissance a été au cœur des travaux des grands argentiers. Dans leur déclaration commune sur l'appui aux pays à faible revenu, M. Köhler et M. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, notent que «depuis le 11 septembre, la politique économique s'inscrit, partout dans le monde, dans un contexte exceptionnellement incertain. Les prévisions à court terme ont été revues à la baisse pour la quasi-totalité des grandes économies; l'accès aux marchés de capitaux s'est considérablement réduit en raison de la ruée sur la qualité de plusieurs catégories d'investisseurs; la dégradation des perspectives de croissance à l'échelle mon-

diale s'est traduite par la contraction de la demande des produits d'exportation des pays pauvres et la chute des cours de plusieurs produits de base» (voir page 360). Le FMI a ramené ses prévisions de croissance mondiale à 2,4 % pour cette année et l'an prochain, soit la moitié du taux de l'an dernier (voir tableau).

MM. Köhler et Wolfensohn tablent néanmoins sur un redressement en 2002. «Heureusement, les paramètres économiques fondamentaux de nombre de pays étaient relativement solides et des mesures ont été prises ou sont engagées pour répondre au ralentissement de l'activité économique et aux répercussions des attentats du 11 septembre.»

Le CMFI souligne que les économies avancées ont une responsabilité majeure, qui est de favoriser une reprise rapide de la croissance mondiale. Il se félicite aussi de la récente décision de l'OMC de lancer un nouveau cycle de négociations multilatérales tenant compte des besoins des pays en développement, car «l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux jouera un rôle vital dans la reprise» (voir page 363).

Le CMFI s'est dit particulièrement préoccupé par les effets du ralentissement de l'activité sur les pays les plus pauvres. «La situation économique actuelle aura probablement un impact négatif, maîtrisable certes, sur les besoins de financement extérieur de la plupart des pays à faible revenu, encore que cet impact variera considérablement d'un pays à l'autre», ont déclaré pour leur part MM. Köhler et Wolfensohn. Ils ont engagé les pays à faible revenu à appliquer des politiques macroéconomiques judicieuses et des stratégies de réduction de la pauvreté saines, demandant aux pays avancés d'adopter une attitude dynamique en épaulant les efforts de ces pays. Le FMI et la Banque mondiale sont déterminés à apporter leur concours, mais leurs efforts «doivent s'inscrire dans le cadre de la détermination de la communauté internationale tout entière à faire plus, en libéralisant le commerce, en augmentant l'aide publique au développement, en participant pleinement à l'allègement de la dette et en alignant davantage l'aide au développement sur les stratégies de réduction de la pauvreté élaborées par les pays bénéficiaires».

Selon les projections, la demande de ressources de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance — guichet de financement concessionnel du FMI — pourrait atteindre 1,5 à 2 milliards de dollars l'an prochain. «Bien que ce chiffre paraisse élevé, cette demande n'en restera pas moins gérable si elle se limite à une année.» Ils ont en outre affirmé la volonté des deux institutions d'analyser l'impact des récents événements sur les pays pauvres très endettés (PPTE) pour savoir si un allègement supplémentaire de dette est nécessaire au titre de l'initiative PPTE.

Le 18 novembre, le Comité du développement présidé par le Ministre indien des finances, M. Yashwant Sinha, signalait dans la déclaration publiée à l'issue de ses travaux «qu'il faudra fortement accroître les niveaux actuels d'APD pour que les pays à faible revenu

puissent saisir les opportunités offertes par l'amélioration de leurs politiques et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement» (voir page 368).

M. Sinha a déclaré lors d'un point de presse que le monde n'est plus le même depuis le 11 septembre; il est plus intégré, plus conscient que tous les pays, développés ou en développement, doivent être solidaires parce que l'aliénation, la pauvreté, la misère, la violence, les frustrations et les désirs de vengeance où qu'ils se manifestent sont une menace pour la paix, la prospérité et toutes les valeurs qui fondent la cohésion de toute société.

M. Wolfensohn a estimé que la bipolarisation du monde entre riches et pauvres, pays développés et en développement, s'est effondrée avec le World Trade Center, et que l'opinion mondiale a pris davantage conscience que l'aide publique au développement ne peut être assimilée à de l'aumône. Elle est dans l'intérêt bien compris des donateurs. À mesure que se renforce l'intégration du monde et que la croissance repose de plus en plus sur les pays en développement, il est impératif d'assurer un meilleur équilibre.

Éliminer les «sanctuaires» terroristes

Les ministres ont montré une ferme détermination sur le second point important de leur ordre du jour : la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le CMFI a engagé tous les États membres à ratifier et à appliquer intégralement les instruments mis en place par les Nations Unies, et appuyé les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) pour combattre le financement du terrorisme, ajoutant que «chaque pays doit, dans les limites de sa juridiction, geler les actifs des terroristes et de leurs associés, leur interdire l'accès au système financier international et, dans le respect de sa législation, rendre publique tous les mois la liste des terroristes frappés le cas échéant par cette mesure, en précisant le montant des actifs gelés».

Le CMFI a approuvé le plan d'action du FMI visant à «intensifier sa contribution, dans le cadre de son mandat et de ses compétences» en s'appliquant à :

- étendre sa participation, au-delà de la lutte contre le blanchiment de capitaux, aux efforts visant à faire échec au financement du terrorisme;
- élargir son travail de lutte contre le blanchiment de capitaux aux aspects juridiques et institutionnels;
- accélérer son programme d'évaluation des centres financiers offshore et entreprendre des évaluations des autres places financières dans le cadre du PESF;
- aider les pays à identifier les lacunes de leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;
- intensifier sa collaboration avec le GAFI pour l'élaboration d'une norme globale et veiller à ce qu'elle s'applique de façon uniforme, concertée et volontaire;
- accroître son assistance technique pour permettre aux pays membres d'appliquer efficacement les normes internationales agréées.

Ces dispositions s'inscrivent dans le droit fil de la récente revue des conditions permettant au FMI de s'associer le plus efficacement aux efforts internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (voir encadré).

Le CMFI a appelé à :

- créer dans tous les pays une cellule de renseignement financier chargée de recueillir et traiter les informations sur les opérations suspectes émanant de leur secteur financier et de surveiller et d'analyser les fonds soupçonnés de financer le terrorisme;
- prendre des dispositions pour assurer l'échange d'informations et la coopération entre les cellules nationales de renseignement financier;
- déployer l'assistance technique, sous forme d'appui bilatéral ou au moyen d'un fonds de fiducie international, nécessaire pour que chaque pays puisse tenir son rôle.

Les ministres ont exhorté les pays à prendre ces mesures dès que possible, et de préférence avant le 1^{er} février 2002. Ils invitent le FMI à rendre compte des progrès accomplis à la réunion du printemps 2002, et à soumettre un rapport complet à l'Assemblée annuelle.

Le G-20, qui se compose des grands pays industrialisés et d'un certain nombre d'autres pays, s'est aussi réuni à Ottawa et a publié son propre plan d'action qui vise à «interdire aux terroristes et à leurs complices l'accès à nos systèmes financiers»... «au nom de la paix et de la sécurité internationale», invitant d'autres pays à adopter des mesures semblables (voir page 375). ■

Laura Wallace
Rédactrice en chef

Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

Le Conseil d'administration du FMI a examiné, le 12 novembre, les moyens d'intensifier les efforts de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les administrateurs soulignent que le FMI a un rôle déterminant à jouer dans les efforts déployés à l'échelle internationale «pour prévenir le dévoiement des systèmes financiers, protéger et renforcer l'intégrité du système financier international». Ils estiment que les efforts du FMI devraient être principalement axés sur l'évaluation de la conformité aux principes de contrôle financier et la prestation de l'assistance technique nécessaire. Ils précisent en outre qu'il serait inopportun que le FMI soit associé aux questions de répression.

Les administrateurs conviennent aussi qu'un meilleur échange d'information et une coopération plus étroite entre les autorités nationales et les institutions internationales doivent constituer des éléments clés de cette lutte. Ils invitent les gouvernements à «créer des mécanismes de collecte et d'échange, notamment pour l'échange de données financières pertinentes entre pays, et mener des activités appropriées de surveillance et de répression». Les administrateurs soulignent néanmoins qu'en définitive, cette responsabilité incombera toujours aux autorités nationales.

Le texte intégral de la note d'information au public n° 01/120 peut être consulté sur le site www.imf.org.

«Chaque pays doit, dans les limites de sa juridiction, geler les actifs des terroristes et de leurs associés, leur interdire l'accès au système financier international...»

Communiqué du CMFI

L'appui de la Banque et du FMI : composante d'une action internationale de grande envergure

Voici le texte de la déclaration commune de MM. Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, au Comité monétaire et financier international et au Comité du développement sur l'appui à apporter aux pays à faible revenu face à l'évolution de la situation économique dans le monde.

Faire reculer la pauvreté dans le monde reste l'un des défis majeurs de notre temps. La récente détérioration de la situation économique mondiale exige que les pays à faible revenu et la communauté internationale tout entière se mobilisent et redoublent d'efforts pour préserver les acquis dans ce domaine. En concertation avec leurs pays membres admis à bénéficier des ressources

de la FRPC et de l'IDA et les partenaires de développement, le FMI et la Banque mondiale se sont employés au cours des huit dernières semaines, à évaluer pays par pays l'impact économique et financier des récents événements et à étudier les mesures qui s'imposent pour entretenir la dynamique de la lutte contre la pauvreté.

Il ressort d'analyses et de consultations préliminaires que, globalement, la situation économique actuelle aura probablement un impact négatif, maîtrisable certes, sur les besoins de financement extérieur de la plupart des pays à faible revenu, encore que cet impact variera considérablement d'un pays à l'autre. La solution devra reposer sur les deux axes suivants : les pays eux-mêmes devront appliquer des politiques macroéconomiques saines et de bonnes stratégies de réduction de la pauvreté et, dans bien des cas, apporter de nouveaux aménagements à leurs politiques et, pour sa part, la communauté internationale devra adopter une attitude dynamique en épaulant les efforts de ces pays.

La présente déclaration expose les premières dispositions que le FMI et la Banque mondiale envisagent de prendre pour porter assistance à ces pays. Nous engageons la communauté internationale à faire plus, en libéralisant le commerce, en augmentant l'aide publique au développement, en participant pleinement à l'allègement de la dette et en alignant davantage l'aide au développement sur les stratégies de réduction de la pauvreté élaborées par les pays bénéficiaires.

Environnement économique plus incertain

Depuis les attentats du 11 septembre, la politique économique s'inscrit, partout dans le monde, dans un contexte exceptionnellement incertain. Les prévisions économiques à court terme ont été revues à la baisse pour la quasi-totalité des grandes économies; l'accès aux marchés de capitaux s'est considérablement réduit sous l'effet de la ruée sur la qualité de plusieurs catégories

d'investisseurs; la dégradation des perspectives de croissance à l'échelle mondiale s'est traduite par la contraction de la demande des produits d'exportation des pays pauvres et par le bas niveau des cours de beaucoup de produits de base.

Heureusement, les paramètres économiques fondamentaux de nombre de pays étaient relativement solides et des mesures ont été prises ou sont engagées pour répondre au ralentissement de l'activité économique et aux répercussions des attentats du 11 septembre. Nous continuons donc à tabler sur un redressement de l'activité au cours de l'année à venir. Il est cependant possible aussi que la situation se dégrade, et que l'on assiste à un nouveau recul de la croissance et à une augmentation des besoins de financement dans de nombreux pays.

La détérioration de la situation économique internationale s'est répercutée sur les pays à faible revenu de diverses manières. Le commerce est, pour les pays en développement, le facteur qui exerce la plus forte influence sur la croissance. Le fléchissement de la demande de leurs produits d'exportation — qui représentent en moyenne 30 % de leur PIB — arrive à un moment où les perspectives d'évolution des recettes d'exportation nettes se dégradent déjà sous l'effet de la baisse des cours des produits de base agricoles, dont certains sont toujours faussés par les subventions à la production et à l'exportation versées notamment par les pays industrialisés. Les cours du coton, du café et du cuivre en particulier, trois produits de base dont dépendent de nombreux pays à faible revenu, sont au plus bas depuis plusieurs années, et de nouvelles diminutions ne sont pas à écarter.

Dans le cas des pays importateurs de pétrole, la baisse actuelle des prix des hydrocarbures servira à atténuer en partie l'impact du fléchissement des cours des produits de base sur les recettes d'exportation. Ainsi, alors que les perspectives varient considérablement d'un pays à l'autre, la croissance du PIB réel devrait se poursuivre, quoique modérément, pour l'ensemble de ces pays. De grandes incertitudes pèsent néanmoins sur les perspectives de croissance des pays les plus pauvres, notamment en ce qui concerne l'évolution future des cours des produits de base agricoles et du pétrole. Ces pays se trouvaient déjà dans une situation précaire et, il convient de le signaler, leurs soldes extérieurs sont actuellement plus durement affectés, même si la croissance se maintient, en raison de facteurs tels que la diminution constante des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs expatriés. Pour les pays importateurs ou exportateurs de pétrole, la première ligne de défense consiste à amortir les effets du ralentissement de la croissance sur les financements extérieurs en continuant de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines et en poursuivant les programmes d'ajustement en cours. En outre, des financements extérieurs additionnels à des conditions adéquates aideront puissamment les pays qui appliquent des politiques saines à riposter à la détérioration de leurs soldes extérieurs.



MM. Köhler et Wolfensohn : «D'après les nouvelles projections, la demande de ressources de la FRPC pourrait atteindre 1,5 à 2,0 milliards de dollars l'an prochain. Bien que ce chiffre paraisse élevé d'un point de vue rétrospectif, cette demande n'en restera pas moins gérable si elle se limite à une année.»

Appui du FMI et de la Banque mondiale

Le FMI et la Banque mondiale continueront à suivre la situation en concertation avec les autorités nationales. Les services des deux institutions se sont déjà mis en rapport avec les autorités de la plupart des pays à faible revenu pour évaluer la nouvelle donne et les mesures que ces pays envisagent de prendre pour y faire face, ainsi que le rôle que le FMI et la Banque mondiale pourraient jouer. Les deux institutions entendent suivre en permanence l'évolution des besoins : le FMI dans le cadre de ses prochaines activités d'évaluation (revues de programmes et consultations au titre de l'article IV, notamment), et la Banque mondiale au moyen du dialogue qu'elle entretient avec les pays sur la préparation et la mise en œuvre de ses opérations et de ses stratégies d'aide (ainsi que des rapports d'étape).

D'avantage d'assistance technique et d'analyses aideront considérablement les deux institutions à mettre à jour les diagnostics, à renforcer la capacité des pays à réagir efficacement à l'évolution des besoins et à consolider leur assistance financière. Dans nombre de pays, cette assistance technique et ce travail d'analyse seront sans doute axés principalement sur des domaines comme la politique commerciale, la gestion financière et celle des recettes et des dépenses publiques, la réforme des procédures de passation des marchés, ainsi que celle du secteur financier, et la mise en place de dispositifs de protection sociale, notamment le ciblage des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Le FMI fournit actuellement à 39 pays à faible revenu des financements concessionnels dans le cadre de la FRPC; si besoin est, il entend revoir et relever le niveau de ces ressources. En ce qui concerne les autres pays à faible revenu qui appliquent de saines politiques et dont les besoins de financement sont avérés, les services du FMI travaillent, en concertation avec leurs autorités, à la mise au point de nouveaux programmes appuyés par la FRPC. Pour les États membres qui ne sont pas en mesure d'engager un programme triennal de réformes structurelles, mais qui peuvent d'ores et déjà prendre des mesures de stabilisation, des accords de confirmation sont envisageables. Certains pays en développement qui sont confrontés à un déficit temporaire de recettes d'exportation peuvent obtenir un concours dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire (MFC). Le FMI a fait le point des instruments de financement dont il dispose actuellement, ainsi que de leurs modalités de mise en œuvre, et il en ressort qu'ils peuvent répondre aux besoins actuels des États membres. Le FMI n'en reste pas moins prêt à ajuster sa politique en la matière si la situation l'exige. À titre d'exemple, en cas de hausse non anticipée des prix pétroliers, l'une des mesures à envisager serait d'intégrer un volet pétrolier temporaire au MFC pour compenser le renchérissement des importations (comme ce fut le cas durant la guerre du Golfe).

D'après les nouvelles projections, la demande de ressources de la FRPC pourrait atteindre 1,5 à 2,0 milliards de dollars l'an prochain. Bien que ce chiffre paraisse élevé d'un point de vue rétrospectif, cette demande n'en restera pas moins gérable si elle se limite à une année. Le minimum de ressources requis pour la poursuite des opérations de prêt de la FRPC est à présent mobilisé, grâce aux contributions de neuf bailleurs de fonds au

compte de fiducie de la FRPC pour un montant total de 4,1 milliards de DTS; nous invitons d'autres contributeurs à leur emboîter le pas. Pour les pays à faible revenu sortant d'un conflit, le FMI a mis en place un compte spécial de bonification pour abaisser à 0,5 % par an les charges d'intérêts sur l'aide d'urgence. Une première contribution y a été versée et le FMI s'emploie à en obtenir d'autres.

Les instruments et les politiques actuelles du Groupe de la Banque offrent aux pays à faible revenu affectés par le ralentissement de l'activité économique et les conséquences des attentats du 11 septembre un large éventail de possibilités d'assistance financière sous la forme notamment de nouveaux prêts ou de décaissements au titre de prêts en cours d'exécution. L'IDA, la SFI et MIGA exploiteront ces possibilités avec souplesse pour aider les pays à combler leurs besoins de financement et pour appuyer des stratégies de réduction de la pauvreté et des programmes sociaux adéquats.

En ce qui concerne l'IDA, de nouveaux prêts d'ajustement ou des compléments à ceux en cours peuvent être envisagés pour les pays en difficulté qui appliquent des politiques macroéconomiques et des programmes de réforme robustes. Dans le cadre de ses politiques actuelles, la Banque peut aussi accélérer la préparation ou élargir le champ de certains nouveaux projets d'investissement, les fonds sociaux par exemple, ou mener des opérations d'investissement supplémentaires lorsque, à cause de la crise, des dépassements de coûts sont prévus. Des opérations de soutien d'urgence peuvent être réalisées dans les pays où les événements du 11 septembre ont provoqué de graves perturbations économiques à court terme, telles qu'un afflux massif de réfugiés.

La Banque a également la souplesse nécessaire, dans les limites des politiques en vigueur, soit pour restructurer en concertation avec les autres emprunteurs l'encours des prêts, en réorientant certains d'entre eux vers les activités qui permettent le mieux d'atténuer l'impact social de la crise, soit pour accroître ou accélérer les décaissements prévus dans le cadre de ces prêts. La SFI et MIGA se prévaudront de cette souplesse inhérente aux instruments en vigueur pour adapter leurs réponses, l'objectif principal étant d'aider à maintenir le niveau des flux d'investissement privé vers les pays touchés.

Selon les projections, les prêts de l'IDA pourraient atteindre 7,8 milliards de dollars en 2002, contre les 7 milliards prévus avant le 11 septembre. Au-delà de l'exercice en cours, les prêts pour la période qui suivra la 13^e reconstitution de l'IDA (exercices 2003 à 2005) se chiffraient, d'après les estimations initiales, à 23 milliards de dollars (18 milliards de DTS). Les estimations réalisées après le 11 septembre donnent à penser que la crise et le ralentissement économique actuels, surtout s'ils devaient se prolonger, pourraient entraîner une augmentation sensible des besoins, des pays d'Afrique et d'Asie en particulier, durant la période de l'IDA-13. Dans la perspective de la réunion des suppléants de l'IDA qui se tiendra les 6 et 7 décembre 2001, la conclusion rapide d'un accord sur une reconstitution substantielle des ressources de l'IDA sera déterminante pour satisfaire les besoins des pays à faible revenu, notamment ceux qui sont confrontés actuellement à des difficultés accrues.



«Nous jugeons encourageant l'accord conclu en vue de lancer un nouveau cycle de négociations qui donne une place de choix aux besoins et préoccupations des pays en développement.»

Horst Köhler et James Wolfensohn

Les pays pauvres très endettés (PPTE)

Les pays pauvres très endettés forment un sous-groupe important des pays à faible revenu. Si les récents événements n'auront pas plus d'effet sur leur croissance que sur celle de l'ensemble du groupe, leur situation financière se différencie par la lourde charge que représente leur dette. Ramener cette charge à des niveaux viables est l'objectif premier de l'initiative en faveur des PPTE et en restera le principe directeur dans la période actuelle de ralentissement.

Sous sa forme actuelle, l'initiative offre une grande souplesse pour répondre à toutes répercussions dont auraient à souffrir les PPTE, à court et à long terme. Premièrement, l'allègement intérimaire prévu dans le cadre de l'initiative renforcée peut réduire sensiblement la dette dès le point de décision. Nous encourageons les créanciers qui n'ont pas octroyé un allègement intérimaire à le faire. Ces dernières années, les créanciers bilatéraux et multilatéraux ont accru l'allègement intérimaire consenti aux PPTE à la suite de catastrophes naturelles, et certains détenteurs de créances bilatérales octroient actuellement un allègement qui déborde le cadre de l'initiative PPTE.

Deuxièmement, la viabilité à long terme de la dette des PPTE dépendra, dans une large mesure, de la poursuite de la réforme de la politique économique et de l'amélioration de la gestion de la dette. L'initiative renforcée permet d'envisager une aide supplémentaire au point d'achèvement si des facteurs exogènes exceptionnels ont fondamentalement modifié la situation économique du pays. Les Conseils des deux institutions en ont récemment approuvé les modalités d'application.

Dans les pays où les récents événements constituent un choc exogène, nos services analyseront en détail avec les autorités nationales les répercussions de ces événements dans l'analyse de viabilité de la dette effectuée lors du passage au point d'achèvement. Les toutes premières estimations par les services des deux institutions de l'impact du ralentissement prévu de l'activité semblent indiquer que le besoin d'allègement supplémentaire de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée sera peut-être faible et limité à un petit nombre de pays. Il n'empêche que cette analyse est par définition soumise à de grandes incertitudes, les projections relatives à la viabilité de la dette étant établies à partir d'hypothèses sur l'ampleur et la composition de la base d'exportation et l'évolution des taux d'escompte, ainsi que sur la nécessité de contracter de nouveaux emprunts et sur leur degré de concessionnalité.

Une réponse internationale de plus grande envergure est nécessaire

Les efforts de la Banque mondiale et du FMI doivent nécessairement s'inscrire dans le cadre d'une réponse internationale de grande envergure. Les banques régionales de développement ont pris activement part à l'évaluation de l'incidence économique et financière des récents événements et donné des conseils sur les réponses adéquates. Elles ont aussi amorcé la mise en place d'importants programmes parallèles d'appui. De même, les donateurs bilatéraux devront honorer, voire amplifier, leurs engagements actuels dans toutes les régions. Pendant que le FMI et la Banque mondiale continuent

d'évaluer les répercussions dans le domaine du financement et la réponse à y apporter, nous exhortons les donateurs bilatéraux à achever, dès que possible, leurs plans d'assistance pays par pays pour l'année à venir, afin que les bénéficiaires puissent élaborer leur prochain budget avec plus de certitude. En cas de besoin, les agences de crédit à l'exportation devront rester engagées pour pérenniser les financements disponibles pour le commerce.

Un nouveau cycle de négociations commerciales et la poursuite sur sa lancée de la libéralisation du commerce dans tous les pays aideront à élargir l'accès des pays pauvres aux marchés internationaux et à stimuler la croissance mondiale, ce qui aura des retombées positives pour les pays les plus pauvres. Le FMI et la Banque mondiale ont pris part à la conférence ministérielle de l'OMC qui vient de s'achever à Doha, et nous jugeons encourageant l'accord conclu en vue de lancer un nouveau cycle de négociations qui donne une place de choix aux besoins et préoccupations des pays en développement.

Il importe à présent de concrétiser les termes de l'accord. Le FMI et la Banque mondiale sont déterminés à prêter leur concours aux États membres les plus pauvres pour qu'ils s'intègrent davantage à l'économie mondiale en renforçant leurs politiques, leurs institutions et leurs capacités, ainsi qu'en adoptant des stratégies de développement qui tirent le meilleur parti du commerce extérieur pour accélérer la croissance et faire reculer la pauvreté. Nous sommes prêts à aider nos États membres dans ce processus par un appui financier, des actions d'assistance technique et des conseils de politique économique.

Nous sommes également déterminés à contribuer au succès de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui doit avoir lieu au Mexique en mars 2002. Le FMI et la Banque mondiale ont participé activement aux travaux préparatoires de cette conférence; ils continueront de prêter leur concours aux Nations Unies afin qu'émergent de cette conférence des idées novatrices amenant la communauté internationale à soutenir davantage et plus efficacement les politiques qui, dans les pays, favorisent une croissance soutenue et une réduction durable de la pauvreté. Nous encourageons aussi les pays donateurs à accroître de manière décisive leur aide publique au développement afin qu'ils puissent de nouveau se rapprocher de l'objectif des Nations Unies qui est de porter cette aide à 0,7 % de leur PNB.

Perspectives

Depuis le début de 2000, le processus d'élaboration, sous la conduite des pays concernés, des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sert de cadre au FMI et à la Banque pour aider les pays membres à faible revenu tant par des concours financiers concessionnels au titre de l'IDA et de la FRPC que par un allègement de leur dette au titre de l'initiative en faveur des PPTE. Ce processus sert également de plus en plus de cadre aux autres partenaires de développement pour leurs concours. D'après l'expérience acquise jusqu'à présent avec ce processus, il devrait contribuer à un meilleur ciblage de la pauvreté dans les programmes nationaux de développement et à une plus grande efficacité de l'appui des donateurs aux efforts dont les pays prennent l'initia-

tive. Les PPTE et les autres pays à faible revenu doivent continuer d'élaborer et de mettre en œuvre rapidement et de manière responsable leur stratégie de réduction de la pauvreté, en privilégiant un ciblage optimal des nouvelles ressources disponibles sur la satisfaction des besoins des plus pauvres et des plus vulnérables.

Le FMI et la Banque mondiale se félicitent des commentaires et des propositions visant à améliorer encore l'élaboration et la mise en œuvre des DSRP. Toutes les parties prenantes sont dans une phase d'apprentissage et il importe au plus haut point d'affiner et d'enrichir le processus en s'appuyant sur l'expérience acquise. À cet

égard, nous procéderons au cours des mois à venir à une revue conjointe du processus, dont nous attendons avec intérêt les résultats. Nous sommes déterminés à tirer parti des observations que pourront faire les pays bénéficiaires eux-mêmes, les institutions internationales, les donateurs et la société civile, afin que les modifications à apporter au DSRP s'inspirent de la diversité des expériences et des opinions recueillies. Parallèlement, le FMI effectuera une revue de l'expérience initiale en matière de FRPC. Les conclusions de ces revues seront soumises à l'examen du CMFI et du Comité du développement lors des réunions du printemps 2002. ■

Communiqué du CMFI . . .

Le CMFI appelle à la vigilance et à une action concertée pour relancer la croissance

Voici le texte du communiqué du Comité monétaire et financier international du FMI publié le 17 novembre à Ottawa.

Conscient de la nécessité d'apporter une réponse ferme et concertée aux défis auxquels est confrontée l'économie mondiale, le Comité monétaire et financier international a tenu sa quatrième réunion à Ottawa le 17 novembre 2001, sous la présidence de M. Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. Le Comité exprime sa reconnaissance au Ministre des finances, M. Paul Martin, ainsi qu'au gouvernement canadien, pour avoir accueilli cette réunion et l'avoir remarquablement organisée.

Le Comité observe que les attentats terroristes du 11 septembre ont prolongé le ralentissement économique mondial. Des mesures énergiques ont d'ores et déjà été adoptées pour favoriser un redressement vigoureux dans le courant de 2002, mais l'évolution de la conjoncture reste entourée d'une grande incertitude. Il convient de rester vigilant et il est essentiel que la communauté internationale se tienne prête à agir afin de maintenir la stabilité et de dynamiser la croissance. Le Comité accueille avec satisfaction la déclaration du Directeur général, en date du 5 octobre, sur la situation de l'économie mondiale et la réponse du FMI, qui trace les grandes lignes d'une stratégie concertée visant à relancer l'activité économique dans le monde. Le FMI a un rôle crucial à jouer, notamment en recentrant son action sur la surveillance, pour assurer la stabilité macroéconomique et financière internationale et veiller à ce que tous partagent les bienfaits de la mondialisation.

Les économies avancées ont une responsabilité majeure, qui est de favoriser une reprise rapide de la croissance mondiale. Le récent assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis, dans la zone euro et dans les autres économies avancées est bienvenue, et les autorités se tiennent prêtes à prendre de nouvelles mesures, en cas de nécessité. S'il est vrai que la marge discrétionnaire budgétaire varie d'un pays à l'autre, les économies avancées devraient laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Le Comité souligne que la mise en œuvre résolue de réformes structurelles visant à recueillir les gains de productivité escomptés du progrès technologique est importante pour rétablir la confiance et la croissance. Le Japon, en particulier, doit engager

des réformes énergiques dans les secteurs des banques et des entreprises, et l'Europe doit donner la priorité à l'accélération de la réforme des marchés du travail et des produits. Les États-Unis sont prêts à prendre de nouvelles initiatives pour soutenir la croissance, sans compromettre la situation des finances publiques à moyen terme.

L'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux jouera un rôle vital dans la reprise et le Comité se félicite vivement de l'issue de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Doha, et du programme de développement qui y a été adopté. Tous les pays doivent s'opposer fermement aux pressions protectionnistes, et les économies avancées en particulier doivent améliorer l'accès à leurs marchés et réduire les subventions qui faussent les échanges commerciaux, à la fois dans l'intérêt de leurs propres citoyens et pour apporter un soutien crucial aux pays en développement. Le FMI doit renforcer la surveillance qu'il exerce dans ce domaine et encourager les efforts internationaux d'ouverture des marchés. Le Comité est vigilant quant à la stabilité du marché pétrolier à des prix raisonnables pour les consommateurs et les producteurs.

Les pays émergents et les pays en développement pâtissent de la contraction de la demande mondiale, de la diminution des flux de capitaux, de la plus grande aversion des marchés financiers pour le risque, de la contraction des recettes du tourisme, ainsi que de la baisse et de l'instabilité accrue des cours des produits de base. Il sera essentiel que ces pays appliquent des politiques avisées et énergiques. Le FMI est prêt à apporter une aide financière supplémentaire aux pays menant des politiques avisées, en cas de besoin. Il dispose d'un ensemble d'instruments et sa situation financière est solide. Le FMI doit être prêt à ajuster ses politiques, si nécessaire. La ligne de crédit préventive (LCP) est un moyen important pour les pays membres d'affirmer la vigueur de leur politique économique et de se prémunir contre la contagion des crises financières, et le Co-



Gordon Brown, Président du CMFI (à gauche), en discussion avec Yashwant Sinha, Ministre indien des finances (au centre), et Paul Martin, Ministre canadien des finances.

mité encourage les pays qui peuvent s'en prévaloir à envisager d'y faire appel. Le Comité souligne par ailleurs qu'il est primordial d'associer le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises financières. Il recommande la mise en œuvre rapide du quatrième amendement des Statuts.

Le Comité est particulièrement préoccupé par les retombées du ralentissement de l'économie mondiale sur les pays à faible revenu et les pays pauvres très endettés (PPTE). Il appelle le FMI à apporter, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, une réponse adaptée et énergique aux besoins de ces pays en leur accordant, le cas échéant, des financements concessionnels et des allègements de dette supplémentaires. Le Comité se félicite des nouvelles contributions à la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et encourage des concours additionnels. Le FMI devrait intensifier, en étroite concertation avec la Banque mondiale, les efforts déployés dans le cadre du processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) afin d'évaluer l'impact social des réformes et leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Le Comité examinera les conclusions des évaluations de la FRPC et des DSRP lors de ses réunions de printemps l'an prochain. L'initiative renforcée en faveur des PPTE

prévoit la possibilité d'apporter une assistance supplémentaire au point d'achèvement si la situation économique du pays bénéficiaire a été radicalement modifiée par un choc exogène exceptionnel. Le Comité note qu'il est nécessaire de tenir compte de la détérioration des perspectives de croissance mondiale et de la dégradation des termes de l'échange lors de la mise à jour des analyses de viabilité de la dette des PPTE au point d'achèvement. Il encourage les pays pauvres très endettés à continuer de s'efforcer de remplir au plus tôt les conditions qui leur permettront de bénéficier de l'allègement de la dette et d'en tirer efficacement parti, en s'appliquant notamment à maintenir une politique économique saine. Les économies avancées doivent pour leur part être prêtes à s'acquitter de leur responsabilité spéciale en accroissant leur aide au développement et les allègements de la dette pour faire face aux difficultés accrues de la lutte contre la pauvreté et pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire. Le Comité réaffirme qu'il est important que l'initiative renforcée en faveur des PPTE soit intégralement financée et engage les donateurs d'aide bilatéraux à s'acquitter de cet engagement.

Reconnaissant qu'une collaboration étroite et un partenariat efficace entre les institutions internationales seront nécessaires pour atteindre ces objectifs, les membres du Comité attendent avec intérêt, comme leurs homologues du Comité du développement, d'avoir l'occasion d'examiner avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, les modalités d'une action concertée pour affronter les défis qui

se profilent, notamment dans le cadre de la prochaine conférence sur le financement du développement.

Le Comité exprime sa grave préoccupation face à l'utilisation du système financier international pour financer des actes terroristes et blanchir le produit d'activités illicites. Il appelle tous les États membres à ratifier et à appliquer intégralement les instruments mis en place par les Nations Unies pour faire échec au terrorisme, en particulier la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité, et il salue et appuie les recommandations spéciales du Groupe d'action financière (GAFI) visant à combattre le financement du terrorisme. Chaque pays doit, dans les limites de sa juridiction, geler les actifs des terroristes et de leurs associés, leur interdire l'accès au système financier international et, dans le respect de sa législation, rendre publique tous les mois la liste des terroristes frappés le cas échéant par cette mesure, en précisant le montant des actifs gelés. La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme exige la participation active des intermédiaires financiers et du secteur public.

Le Comité approuve le plan d'action du FMI visant à intensifier sa contribution à cet effort mondial, dans le cadre de son mandat et de ses compétences, en s'appliquant à étendre sa participation, au-delà de la lutte contre le blanchiment de capitaux, aux efforts visant à faire échec au financement du terrorisme; à élargir son travail de lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment dans le cadre du PESF, aux aspects juridiques et institutionnels; à accélérer son programme d'évaluation des centres financiers offshore et entreprendre des évaluations des autres places financières dans le cadre du PESF; à aider les pays à identifier les lacunes de leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au moyen de questionnaires facultatifs dans le cadre des consultations de l'article IV; à intensifier sa collaboration avec le GAFI pour l'élaboration d'une norme globale couvrant l'ensemble des recommandations du GAFI, et veiller à ce qu'elle s'applique de façon uniforme, concertée et volontaire; à accroître son assistance technique pour permettre aux pays membres d'appliquer efficacement les normes internationales agréées.

En outre, le Comité engage à poursuivre l'action internationale pour combattre le financement du terrorisme et appelle à créer dans tous les pays une cellule de renseignement financier chargée de recueillir et traiter les informations sur les opérations suspectes émanant de leur secteur financier et de surveiller et analyser les fonds soupçonnés de financer le terrorisme; à prendre des dispositions pour assurer l'échange d'informations et la coopération entre les cellules nationales de renseignement financier, en s'appuyant sur les travaux du groupe Egmont; à déployer l'assistance technique, sous forme d'appui bilatéral ou au moyen d'un fonds de fiducie international, nécessaire pour que chaque pays puisse tenir son rôle.

Les pays sont instamment invités à prendre ces mesures dès que possible, et de préférence avant le 1^{er} février 2002. Le FMI rendra compte des progrès accomplis à la réunion du printemps 2002, et soumettra au Comité un rapport complet à l'Assemblée annuelle.

Le Comité encourage le FMI à continuer de renforcer ses activités de surveillance et de prévention des crises,



Arminio Fraga, Président de la Banque centrale du Brésil, en conversation avec Guillermo Ortiz, Gouverneur de la Banque centrale du Mexique, et Alan Greenspan, Président de la Réserve fédérale des États-Unis (de gauche à droite).

notamment par la mise en place de normes et de codes (et de l'assistance technique y afférente), et souligne que ces objectifs restent hautement prioritaires. Il invite le FMI à mettre en œuvre le cadre convenu pour associer le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises, et à intensifier l'examen des questions en suspens. Le Comité se réjouit des progrès accomplis pour rendre la conditionnalité du FMI plus efficace en la rationalisant et en favorisant la prise en main des programmes qu'il appuie par les pays qui en bénéficient et il fera le point des progrès accomplis lors de sa prochaine réunion. Les quotes-parts doivent refléter l'évolution de

l'économie internationale. Le Comité suivra avec intérêt les travaux sur ce dossier. Il attend avec intérêt que le Bureau d'évaluation indépendant achève la mise au point de son programme de travail et lui adresse un rapport sur l'avancement de ses activités à sa prochaine réunion.

Le Comité exprime sa profonde gratitude à Stanley Fischer et Jack Boorman pour leurs services éminents au FMI et leur dévouement à la cause de la prospérité de tous les pays membres. Ils ont contribué tous deux de façon déterminante à définir le rôle du FMI dans l'économie mondialisée et à façonner la nouvelle architecture financière internationale. ■

Conférence de presse de MM. Brown et Köhler . . .

Le CMFI insiste sur la coopération internationale

Voici quelques extraits de la conférence de presse de MM. Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, et Horst Köhler, Directeur général du FMI, tenue à Ottawa le 17 novembre à l'issue de la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI).

M. BROWN : Notre réunion se tient à un moment où l'économie mondiale est mise à rude épreuve. On pourrait s'attendre à ce que chaque pays se replie sur lui-même. Mais je pense que notre réunion témoigne de l'importance que revêt la coopération internationale. Le ralentissement de l'activité mondiale exige et nous impose cette coopération. La décision du CMFI d'apporter son appui aux recommandations spéciales de lutte contre le financement du terrorisme donne une nouvelle impulsion au front que nous constituons pour combattre le terrorisme. Nous invitons tous les pays à faire en sorte que les institutions financières soient à même de signaler les transactions suspectes; nous les invitons aussi à ratifier et à mettre en application les instruments mis en place par les Nations Unies pour combattre le financement du terrorisme.

Fait sans précédent, le FMI s'est engagé à étendre sa surveillance bilatérale pour épauler ces efforts. Nous sommes convenus que les 183 pays membres envisagent de se doter de services de renseignement financier pour analyser les transactions suspectes. Nous nous accordons aussi sur la nécessité de faire circuler l'information et de veiller à la collaboration entre les services nationaux de renseignement financier et sur le fait que le FMI fournisse une assistance technique, parfois financière, bien ciblée afin que chaque pays joue son rôle et dispose des ressources nécessaires pour contrer le financement du terrorisme. Nous avons invité les Nations Unies à créer un registre technique des pays et de leurs besoins en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Nous sommes tombés d'accord pour faire avancer tous ces dossiers avant le 1^{er} février afin de pouvoir en rendre compte lors de nos réunions d'avril prochain.

La coopération internationale s'étend aussi aux décisions que nous avons prises sur l'économie mondiale et la nécessité de renforcer les institutions internationales. J'attire votre attention sur notre communiqué et la dé-

claration sur la situation de l'économie mondiale. Nous disons que les perspectives demeurent incertaines et que la vigilance reste de mise. Des mesures fermes ont d'ores et déjà été prises pour aider à un vigoureux redressement en 2002, et nous disons qu'il est indispensable que la communauté internationale se tienne prête à prendre rapidement des dispositions pour maintenir la stabilité et relancer la croissance. Nous précisons aussi que les autorités monétaires sont prêtes à prendre d'autres mesures, si besoin est. Nous affirmons en outre que, même si la marge de manœuvre budgétaire varie d'un pays à l'autre, les économies avancées doivent laisser agir les stabilisateurs automatiques. Nous insistons sur l'importance des accords de Doha pour redynamiser la croissance de l'économie mondiale.

Nous nous accordons aussi sur la nécessité de poursuivre, voire renforcer les réformes structurelles partout dans le monde, afin de susciter l'accroissement de productivité nécessaire pour pérenniser la croissance. Notre attention a également porté sur les besoins des pays les plus pauvres et sur les problèmes auxquels nombre d'entre eux seront confrontés en raison du ralentissement général de l'activité. Nous avons décidé, sur recommandation du Directeur général qui n'a ménagé aucun effort à cet égard, de tenir compte de la dégradation des perspectives de croissance à l'échelle mondiale, ainsi que de la détérioration des termes de l'échange, au moment de mettre à jour le dispositif PPTE et l'analyse de viabilité de la dette au point d'achèvement. Les économies avancées doivent se préparer à assumer leur responsabilité en augmentant l'aide publique au développement et l'allègement de la dette afin de faire reculer la pauvreté sans cesse croissante et d'atteindre les objectifs de développement du millénaire. Il s'agit des objectifs



*M. Brown :
«Le ralentissement de
l'activité mondiale
exige et nous impose
cette coopération.»*

pour 2015 : scolarisation primaire universelle, réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté et réduction des deux tiers du taux de mortalité infantile. Les ministres ont souligné combien il importe d'assurer le financement intégral de l'initiative PPTE renforcée et ont engagé les donateurs bilatéraux à respecter leurs engagements. Nous avons aussi débattu de l'amélioration des mécanismes de prévention et de résolution des crises dont dispose le FMI.

Cette réunion revêt une grande importance pour le système financier international. La coopération financière internationale est renforcée; conscients de notre interdépendance économique accrue, nous sommes déterminés à agir en conséquence; nous reconnaissons

que les pays riches ont des responsabilités vis-à-vis des pays pauvres. Nous avons affirmé que nous ne devons pas nous borner à évoquer la réussite de la mondialisation, mais qu'il importe plus que jamais de la réussir.

M. KÖHLER : Je suis tout à fait d'accord avec M. le Président qui a magistralement dirigé nos travaux. Je me félicite des résultats de la réunion, qui avait, à mon sens, trois objectifs : permettre au

CMFI de se réunir en temps opportun, preuve que nos 183 pays membres peuvent se rassembler pour résoudre les problèmes; deuxièmement, centrer ses travaux sur des thèmes précis; troisièmement, examiner d'une part, la situation de l'économie mondiale et l'urgence des mesures à prendre pour y faire face et, de l'autre, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les conclusions de la discussion que nous avons eue sur ce dernier point constituent une étape marquante, propre à renforcer la confiance; elles attestent de la cohésion de la communauté internationale dans cette lutte.

QUESTION : En quoi le FMI a-t-il modifié la manière dont s'établissent ses prévisions? Vous semblez avoir suscité une assez vive réaction de la France et des États-Unis.

M. KÖHLER : Vous savez peut-être que j'ai fait un pari avec Paul O'Neill : si les résultats de l'économie américaine sont meilleurs que prévu par le FMI, je lui dois un dîner. Je serai très heureux de l'inviter à dîner en effet, mais nos prévisions constituent une hypothèse de travail mesurée. Elles réalisent l'équilibre entre une bonne appréhension de la réalité de la situation, ses fragilités et ses risques, et le souci d'éviter tout excès de pessimisme, en observant plutôt les forces sous-jacentes de l'économie mondiale ainsi que le potentiel de gains de productivité et de croissance.

À cet égard, Paul O'Neill a impressionné ses collègues par un optimisme mesuré, non seulement sur l'économie américaine et sa capacité à accroître la productivité, mais aussi sur l'aptitude de l'économie mondiale à en-

gager des mesures appropriées pour inverser la tendance. Cette réunion est donc la confirmation que certains parmi nous sont prêts à prendre les devants avec une vision précise de la marche à suivre pour trouver une issue; tout ceci est de nature à redonner confiance.

M. BROWN : Tout à fait. Toutes les autorités monétaires représentées autour de la table se sont déclarées prêtes à prendre d'autres mesures si besoin est; les ministres des finances se sont bien entendu accordés sur le fait que la marge de manœuvre budgétaire n'est pas la même partout, mais que les économies avancées doivent faire jouer les stabilisateurs automatiques.

QUESTION : Avez-vous un objectif chiffré pour le complément d'aide au développement que devraient fournir les pays riches? Ont-ils renouvelé leur engagement à atteindre l'objectif de pourcentage du PNB établi par les Nations Unies?

M. BROWN : Dans mon allocution, j'ai dit qu'il fallait un nouveau contrat entre pays développés et en développement. Ce ne serait que reconnaître notre interdépendance accrue, que la communauté internationale soit prête à faire plus, en contrepartie de la détermination des pays en développement à appliquer des politiques de croissance axées sur la lutte contre la pauvreté et une politique commerciale conforme au cadre proposé à Doha, afin d'attirer l'investissement. Dans le rapport Zedillo, le coût de la scolarisation primaire universelle est estimé à 10 milliards de dollars, celui de l'initiative de santé pour tous visant à réduire la mortalité infantile des deux tiers, à 12 milliards, et la réduction de moitié de la pauvreté comme promis d'ici 2015, à 20 milliards. La communauté internationale doit avoir à l'esprit cette estimation chiffrée à 50 milliards de dollars.

QUESTION : Le Groupe des Vingt a chargé ses suppléants d'étudier la question des moratoires et de l'association du secteur privé à la renégociation de la dette. Le FMI entend-il soutenir cette démarche et de quelle manière?

M. KÖHLER : J'ai appris en effet que les suppléants du G-20 sont chargés d'étudier la question; j'attends avec grand intérêt de prendre connaissance de leurs conclusions. Le programme de travail du FMI comporte un volet sur l'association du secteur privé et je suis convaincu que nous aboutirons à des modalités acceptables.

M. BROWN : Permettez-moi de remercier le Canada et plus particulièrement le Ministre des finances, M. Paul Martin, de nous accueillir ici. Les discussions du G-20 ont fait ressortir qu'en échange de l'application des normes et codes, de la transparence accrue que nous demandons à chaque pays et du renforcement de la transparence induit par la mission de surveillance du FMI, le secteur privé doit accepter d'assumer une plus grande responsabilité.

QUESTION : M. le Chancelier de l'Échiquier, dans votre discours devant la Réserve fédérale de New York, vous avez marqué votre appui à l'idée d'une procédure inter-



M. Köhler : «La priorité doit aller à l'accès aux marchés, c'est-à-dire à l'ouverture des marchés des pays industrialisés et à l'élimination progressive de leurs subventions à la production. La priorité suivante est de porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PNB.»

nationale de faillite. Le Secrétaire au Trésor, M. Paul O'Neill s'est dit favorable à une telle démarche. Pouvez-vous nous indiquer formellement qu'un consensus existe entre les grands de ce monde sur ce point?

M. BROWN : Les avis convergent de plus en plus au sein de la communauté internationale sur le fait que nous devons nous écarter d'une démarche *ad hoc* de réaction aux crises, pour une démarche plus systématique de prévention et de résolution des crises. Certaines mesures à l'étude actuellement visent à instaurer des mécanismes plus préventifs que les formules de traitement au cas par cas.

M. KÖHLER : Nous avons un programme de travail en cours et je pense qu'il convient que le FMI le mène à bien avant que nous n'en parlions davantage.

QUESTION : Tout le monde semble aussi parler subitement de la nécessité d'accroître l'aide extérieure. Que s'est-il passé?

M. BROWN : Le monde prend davantage conscience que les problèmes de la mondialisation — la multitude de gens qui vivent dans la pauvreté, par exemple — ne peuvent être résolus que par le renforcement des institutions internationales. En évoquant l'idée d'un nouveau contrat entre les pays développés et en développement, je crois possible d'élaborer une nouvelle stratégie, un nouveau consensus pour un développement centré sur le commerce, l'investissement, les politiques de stabilité et l'accroissement de l'aide au développement. Je pense que les avis concordent à ce sujet dans les pays développés et en développement. C'est simplement la preuve que, du fait de cette interdépendance accrue notamment depuis les événements du 11 septembre, ce qui se passe dans les pays riches se répercute sur les pays pauvres, et inversement. Il y a une détermination renouvelée et une ferme volonté politique de procéder aux mutations nécessaires pour que l'économie mondiale fonctionne mieux, en particulier dans l'intérêt des populations frappées par l'exclusion à l'heure actuelle.

QUESTION : Vos critiques les plus virulents affirment que les pays riches ont beau jeu de multiplier les promesses, puisque vous ne les tenez jamais. Qu'y a-t-il de différent cette fois-ci?

M. BROWN : Nous avons dit en 1997 qu'il était totalement inacceptable qu'un seul pays ait été admis à franchir les étapes du processus de réduction de la dette. Horst Köhler et Jim Wolfensohn ont reconnu, avec nombre d'entre nous, qu'il fallait accélérer la procédure. À présent, 24 pays y sont admis et 50 milliards de dollars ont été engagés. Si les pays en conflit habilités à bénéficier de l'initiative en étaient disqualifiés, nous serions en mesure de consacrer 100 milliards de dollars à l'annulation de dette. En d'autres termes, un front international s'est formé entre les Églises, les mouvements associatifs et les pays, sous le guidage de Horst Köhler et Jim Wolfensohn, pour que cette initiative se matérialise.

Ceci dit, il est évident que nous devons faire plus. Nous faisons plus pour les pays sortant d'un conflit. Nous devons être plus souples en raison des conséquences du ralentissement de l'activité économique mondiale. Nous réexaminerons, s'il le faut, la situation des pays endettés au point d'achèvement du processus, afin de leur permettre de sortir durablement de la spirale de l'endettement. La même coalition de forces doit se rassembler pour le nouveau partenariat entre les pays développés et en développement. Je pense que la volonté politique existe. L'opinion a compris que la question de fond n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre la mondialisation; elle avance inexorablement. Il s'agit plutôt de se prononcer pour ou contre la justice sociale à l'échelle mondiale. Je crois que les avis concordent de plus en plus sur la nécessité d'agir ensemble pour améliorer le sort des populations démunies dans le monde et dans l'économie mondiale.

M. KÖHLER : J'ai rendu compte au Comité de l'engagement de Jim Wolfensohn et de moi-même à poursuivre avec détermination la mise en œuvre de l'initiative PPTE et à réexaminer le cas de chaque pays au point dit d'achèvement. Deuxièmement, nous procédons à une revue complète de ce que nous appelons le processus d'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

L'allègement de la dette est un volet important des stratégies de lutte contre la pauvreté. Nous ne devons pas oublier les deux autres fondements sur lesquels repose cette démarche : l'accès aux marchés et l'aide publique au développement. J'ai donné des chiffres précis au CMFI sur les subventions du coton, du sucre et du riz sur les marchés américain, européen et japonais, pour montrer que, quel que soit le moment, les modalités et le montant de l'allègement que nous consentirons, la lutte contre la pauvreté restera sans effet tant que les pays pauvres ne pourront entreprendre des activités viables. Ainsi, la priorité doit aller à l'accès aux marchés, c'est-à-dire à l'ouverture des marchés des pays industrialisés et à l'élimination progressive de leurs subventions à la production.

La priorité suivante est de porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PNB. Il s'agit là d'un objectif précis, sous forme de crédits budgétaires votés par les parlements, qui permettent de mesurer concrètement le degré de solidarité ou le désintérêt des pays donateurs. Je crains un peu que le fait de centrer le débat sur l'allègement de la dette et la taxe Tobin ne détourne notre attention d'un problème essentiel dans la lutte contre la pauvreté : l'égoïsme des pays avancés et le mal qu'ils ont à accélérer le rythme de leur réforme. Pour réussir la lutte contre la pauvreté, nous devons veiller scrupuleusement à ce que la croissance repose sur une double réforme structurelle : les pays en développement doivent moderniser leur économie, tandis que les pays développés doivent adapter et restructurer la leur. Les marchés de l'emploi et les subventions calqués sur les modèles du XX^e siècle appartiennent, en principe, à une époque révolue. ■



La lutte contre la pauvreté exige un effort mondial

Voici le texte du communiqué du Comité du développement (qui est le Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement). La 64^e réunion du Comité du développement s'est tenue à Ottawa (Canada) le 18 novembre 2001 sous la présidence du Ministre indien des finances, M. Yashwant Sinha.

Réaction de la Banque mondiale aux récents événements

Les ministres ont examiné l'impact des attaques terroristes du 11 septembre et leurs répercussions sur les pays en développement. Ils sont d'avis que la pauvreté augmentera probablement dans de nombreux pays en développement. En effet, ces événements ont non seulement provoqué un repli encore plus marqué de l'économie mondiale, dont le ralentissement préalable avait déjà entraîné une contraction des exportations et une baisse des prix des produits de base, mais aussi des conséquences plus spécifiques telles que l'accroissement des mouvements de réfugiés à l'intérieur des frontières nationales et d'un pays à l'autre, l'amenuisement des flux d'investissements privés car l'aversion au risque s'est encore accrue sur les marchés des capitaux, une baisse des recettes du tourisme et l'augmentation du coût des

transactions commerciales. Les ministres demandent au Groupe de la Banque mondiale, au FMI, aux banques régionales de développement et aux institutions des Nations Unies de resserrer leur collaboration pour aider les pays membres à faire face à ces problèmes supplémentaires et renforcer les filets de protection sociale. Les ministres soulignent l'importance que revêt une reprise de la croissance dans les pays industrialisés pour l'amélioration des perspectives de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Les ministres soulignent combien il importe que le Groupe utilise ses capacités financières et exploite la souplesse des instruments dont il dispose pour réagir efficacement et rapidement aux circonstances actuelles et aux besoins qui commencent à se manifester. Ils insistent sur la nécessité de maintenir un lien entre la fourniture d'un appui financier et l'obtention de bons résultats ainsi que la poursuite de programmes de réformes à l'appui de la réduction de la pauvreté. Les ministres sont convenus que les demandes supplémentaires dont le Groupe de la Banque fera probablement l'objet au plan financier semblent gérables actuellement, mais ils engagent instamment les administrateurs et la direction à suivre très attentivement la capacité du Groupe de la Banque à faire face à des situations plus difficiles. Les ministres conviennent que l'IDA jouera un rôle crucial

Le financement du développement

Voici quelques extraits du document joint au communiqué du Comité du développement à propos de la Conférence sur le financement du développement qui doit se tenir en 2002.

Fonder des partenariats pour le développement sur des politiques judicieuses et une bonne gouvernance. Les ministres réaffirment l'importance cruciale que revêtent la poursuite de politiques nationales judicieuses et une bonne gouvernance, deux conditions nécessaires à la réduction de la pauvreté et à une croissance soutenue.

Mettre en place des conditions propices à l'investissement et à la croissance. Les ministres soulignent que, pour que le secteur privé puisse investir de manière rationnelle et créer des emplois, il faut un cadre de politiques judicieuses, des infrastructures essentielles et une bonne gouvernance.

Promouvoir l'intégration dans le système des échanges internationaux. Le commerce est un puissant facteur de croissance et de réduction de la pauvreté; les pays en développement doivent avoir les moyens de mieux en tirer parti. À cet égard, le Comité se réjouit de la décision prise par l'OMC, de lancer un nouveau cycle de négociations sur le commerce international. Il souscrit à l'objectif de la déclaration des ministres de l'OMC qui est de définir leur programme de travail en fonction des besoins et des intérêts des pays en développement.

Importance du renforcement des flux d'APD. Les ministres reconnaissent que les ressources que les pays à faible revenu peuvent obtenir dans le cadre de l'APD sont toujours un complément essentiel aux ressources intérieures et aux investissements étrangers, sans lequel ils ne pourront atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté. Il faudra fortement accroître les niveaux actuels d'APD pour que les pays à faible revenu puissent saisir les opportunités offertes par l'amélioration de leurs politiques et atteindre les OMD.

Réduction du coût de transaction de l'aide. Les ministres notent qu'il serait possible d'améliorer dans une mesure importante l'efficacité et la rationalité des efforts de développement et de réduire la charge administrative et les coûts incombant aux gouvernements bénéficiaires, en éliminant les rigidités qui caractérisent les mécanismes de fourniture de l'aide.

Dettes et autres instruments. Les ministres soulignent la nécessité de constituer une panoplie d'instruments flexibles pour pouvoir répondre de manière appropriée aux besoins des pays en développement. Tout en encourageant vivement un déroulement rapide du processus de l'initiative PPTE, ils notent que l'allègement de la dette n'est que l'un des nombreux moyens d'action et instruments qui peuvent être employés pour appuyer les stratégies de réduction de la pauvreté des pays.

Biens publics mondiaux. Les ministres notent que la Conférence sur le financement du développement offre la possibilité d'établir plus solidement une position commune de la question des biens publics mondiaux et d'accélérer le processus de coordination des domaines d'action prioritaires, comme la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres maladies infectieuses graves.

Tirer le meilleur parti possible des institutions existantes. Les ministres notent que cette conférence offre l'opportunité d'aboutir à un important consensus sur l'action à mener sur la base d'objectifs communs et de l'identification de besoins particuliers qui peuvent nécessiter une action internationale renforcée.

Intégration dans le système mondial. Les ministres s'accordent à penser qu'il est important de promouvoir une meilleure intégration des pays en développement dans le système financier mondial. Ils notent que des progrès sont accomplis grâce aux efforts déployés, entre autres, par les institutions internationales.

en aidant les pays les plus pauvres à gérer les répercussions négatives des récents événements sur leur économie et leur population, et soulignent combien il importe de parvenir à un accord rapide sur une importante reconstitution des ressources de l'IDA dans le cadre d'IDA-13. Ils encouragent les gouvernements de tous les pays membres à souscrire la totalité de leur part de l'augmentation générale du capital de MIGA.

Les ministres considèrent que l'amélioration de la gouvernance peut contribuer dans une mesure importante à générer les conditions nécessaires à l'investissement, à une croissance entraînée par le secteur privé, à des gains de productivité, à la création d'emplois, à la promotion des échanges et, partant, à la réduction de la pauvreté. Ils soulignent aussi que la Banque et le FMI doivent, conformément à leurs mandats respectifs et à leurs avantages comparatifs, prêter une plus grande attention aux questions de gouvernance, et notamment à la gestion des dépenses publiques, aux études diagnostiques (par exemple dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier) et au renforcement des capacités, pour aider les pays à identifier les abus commis, comme le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et à y remédier. Sur cette base, ils insistent sur l'importance de continuer à déployer des efforts pour renforcer les systèmes de passation des marchés et de gestion financière des pays. Les ministres estiment également qu'il est nécessaire d'affecter des ressources plus importantes pour répondre aux préoccupations associées au renforcement des capacités dans de nombreux pays et aider ces derniers à respecter les nouveaux engagements et les nouvelles normes établis au plan international.

Conférence des Nations Unies sur le financement du développement

Les ministres remercient le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, de leur avoir permis, à l'occasion du dîner donné conjointement par le CMFI et le Comité du développement le 17 novembre, de s'entretenir avec lui des questions relatives à la Conférence internationale sur le financement du développement qui doit se tenir en mars 2002. Ils souhaitent vivement contribuer au succès de la conférence qui, à leur sens, marquera une étape importante des efforts engagés pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté d'ici à 2015 et atteindre, notamment, les autres Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (entérinés par les chefs d'État et de gouvernement à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies du 8 septembre 2000). Ils prient instamment les gouvernements de faire participer tous les ministères intéressés à la préparation de la conférence de manière à renforcer la cohérence des politiques ayant un impact sur le développement.

Stratégie de réduction de la pauvreté

Les ministres se félicitent des progrès significatifs accomplis dans le cadre du processus d'élaboration des DSRP, et notent que 38 pays ont achevé l'élaboration de leur DSRP intérimaire et que 8 autres ont achevé leur premier DSRP définitif. Ils apprécient la mesure dans laquelle les stratégies de réduction de la pauvreté s'appuient sur les stratégies et les processus nationaux actuels, en s'efforçant d'élargir la participation et de préciser les diagnostics et le suivi de la pauvreté, d'établir des priorités et de déterminer le coût des politiques et des

programmes de réduction de la pauvreté. Les ministres se félicitent également des efforts déployés par la Banque et le FMI pour collaborer avec les pays à l'analyse de l'impact des programmes sur la pauvreté et sur la société, et pour les aider à renforcer leurs propres capacités. Les ministres notent que les services de la Banque et du FMI ont entrepris un examen conjoint de l'approche du DSRP et encouragent vivement ces derniers à suivre un processus inclusif, ayant une large assise, et à profiter de l'expérience d'autres parties prenantes et partenaires de développement. Ils attendent avec intérêt de pouvoir examiner le rapport à la prochaine réunion.

PPTE

Les ministres se félicitent de la poursuite des progrès de l'initiative PPTE. Ils notent que 24 pays ont à ce jour atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, et sont donc admises à bénéficier d'un allègement du service de leur dette d'un montant global de l'ordre de 36 milliards de dollars; trois pays ont atteint le point d'achèvement et bénéficient d'un plein allègement dans le cadre de l'initiative renforcée. L'encours et le service de la dette de ces pays ont aussi sensiblement diminué, et la détermination des PPTE admissibles à accroître les dépenses axées sur la réduction de la pauvreté est encourageante. Les ministres prient instamment la Banque et le FMI de collaborer avec les autres pays admissibles pour leur permettre d'atteindre le point de décision et le point d'achèvement aussi rapidement que les circonstances le permettent.

Les ministres réaffirment l'importance qu'ils accordent au rôle que joue l'initiative PPTE renforcée en permettant aux pays admissibles de sortir durablement d'une situation d'endettement insoutenable. Ils insistent sur le fait que la viabilité de la dette à long terme dépendra de la poursuite de politiques économiques judicieuses, du renforcement de la gestion de la dette et de la fourniture de financements appropriés. En ce qui concerne les récents événements, les ministres notent que l'initiative PPTE renforcée permet d'envisager une aide supplémentaire au point d'achèvement si la situation économique d'un pays s'est modifiée de manière fondamentale à cause de facteurs exogènes exceptionnels. Les ministres notent que les procédures opérationnelles qui peuvent être employées pour exercer cette option ont été récemment approuvées par les administrateurs de la Banque et du FMI. Les ministres rappellent également combien il est important de financer intégralement l'initiative PPTE renforcée et prient instamment les donateurs bilatéraux d'honorer leurs engagements. Ils se félicitent de ce que les donateurs soient convenus de poursuivre les consultations qu'ils ont régulièrement sur les besoins financiers associés aux



Face à la presse :
Yashwant Sinha,
Président du Comité
du développement
(au centre), entouré
de James Wolfensohn,
Président de la
Banque mondiale, et
Anne Krueger,
Première Directrice
générale adjointe
du FMI.

«Les ministres estiment que l'éducation est l'un des moyens les plus puissants de réduire la pauvreté et de bâtir les fondations d'une croissance durable.»

Communiqué du Comité du développement

PPTE. Ils demandent aussi aux créanciers qui n'ont pas encore confirmé leur participation à l'initiative de le faire aussi rapidement que possible.

L'éducation pour tous

Les ministres estiment que l'éducation est l'un des moyens les plus puissants de réduire la pauvreté et de bâtir les fondations d'une croissance durable. Ils accueillent favorablement le document de référence préparé par la Banque à ce sujet et notent les efforts déployés par la Banque et par ses partenaires pour assurer un enseignement primaire de qualité à tous les enfants dans le monde entier, première étape à franchir pour renforcer l'ensemble du système de l'enseignement. Les ministres attendent avec intérêt de pouvoir examiner en détail ce sujet lors de leur prochaine réunion, sur la base d'un plan d'action qui couvrira, entre autres, les mesures à prendre et les ressources nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous d'ici à 2015 par le biais de l'élaboration de pro-

grammes d'éducation pour tous durables et de haute qualité au niveau national.

Le Comité exprime sa profonde gratitude à M. Yashwant Sinha pour les orientations et l'impulsion qu'il a su imprimer au Comité au cours des 15 derniers mois en sa qualité de Président et adresse également un accueil chaleureux à son successeur, M. Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances. Les ministres tiennent également à exprimer leurs vifs remerciements à M. Alexander Shakow, qui cède les fonctions de Secrétaire exécutif du Comité du développement à M. Thomas A. Bernes, et souhaite la bienvenue à ce dernier. ■

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 357, 360, 363–366, 369, 371, 375, 377 et 379; Thomas Coex (AFP), page 372; CARTAC, page 380; et QNA H.O. (pour AFP), pages 382 et 384.

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

- 01/45 : Éthiopie : Le FMI et la Banque mondiale approuvent un allègement de 1,9 milliard de dollars du service de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée, 12 novembre
- 01/46 : Shigemitsu Sugisaki reconduit dans ses fonctions de Directeur général adjoint du FMI, 14 novembre
- 01/47 : Communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, 17 novembre

Notes d'information

- 01/111 : Appel du FMI et de la Banque mondiale pour un nouveau cycle de négociations multilatérales à Doha (Qatar), 8 novembre
- 01/112 : Zambie : Le FMI conclut la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 64 millions de dollars, 8 novembre
- 01/113 : Le Directeur général du FMI se félicite de la contribution du Japon au financement de la FRPC, 12 novembre
- 01/114 : Parution du rapport trimestriel *Emerging Market Financing Report* du FMI, 14 novembre
- 01/115 : Déclaration du Directeur général du FMI sur la situation de l'économie mondiale, 15 novembre
- 01/116 : Déclaration du Directeur général du FMI sur la Turquie, 16 novembre
- 01/117 : Financement de l'Italie pour l'assistance technique du FMI visant à renforcer l'application des normes financières, budgétaires et statistiques, 16 novembre

Notes d'information au public

- 01/120 : Le Conseil d'administration du FMI examine le renforcement de la participation du FMI à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, 16 novembre

Transcriptions

- Un nouveau cycle de négociations commerciales pour un monde meilleur — Déclaration de Horst Köhler, Directeur

général du FMI, à la quatrième conférence ministérielle de l'OMC, Doha (Qatar), 10 novembre

- Forum économique du FMI — La prévention des crises : modèle de comportement ou comportement grégaire, 13 novembre
- Conférence de presse des ministres des finances des pays d'Afrique, 13 novembre
- Conférence de presse du G-24, 14 novembre
- Point de presse de Horst Köhler, Directeur général du FMI, 15 novembre
- Conférence de presse du Président du CMFI, Gordon Brown, et du Directeur général du FMI, Horst Köhler, 17 novembre

Fiches techniques

- Allègement de la dette au titre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), 16 novembre
- Où en est l'allègement de la dette des pays pauvres? 16 novembre

Divers

- La libéralisation du commerce international et les pays en développement, 8 novembre
- «Ouvrez l'accès à vos marchés», entretien de Horst Köhler accordé à *Der Spiegel*, 8 novembre
- Ressources financières et position de liquidité du FMI, 13 novembre
- République slovaque : conclusions préliminaires de la revue du programme suivi par les services du FMI, 14 novembre
- Mise à jour trimestrielle de la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) — 3^e trimestre 2001, 14 novembre
- Réunions du CMFI et du Comité du développement, 14 novembre
- Communiqué du G-24, 14 novembre
- Établir la paix au Sud-Est de l'Europe : politiques macroéconomiques et réformes structurelles depuis le conflit du Kosovo, 15 novembre
- Renforcement de la participation du FMI à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, 16 novembre
- Communiqué du Comité du développement, 18 novembre

Paix, coopération et solidarité sont des impératifs

Voici des extraits du communiqué du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement.

Relever les défis de la croissance et du développement

Les ministres condamnent les attaques terroristes du 11 septembre, et expriment leur profond regret pour la perte tragique de vies humaines innocentes. Ces terribles événements ont porté un coup sévère à l'économie mondiale, qui était déjà en perte de vitesse, et ont eu des effets particulièrement dévastateurs sur les pays en développement. Les ministres soulignent que, dans les circonstances exceptionnelles auxquelles la communauté internationale est confrontée, il est d'autant plus nécessaire d'assurer la paix et d'intensifier la coopération et la solidarité pour surmonter les difficultés majeures qu'affrontent tous les pays.

Les événements récents ont fait ressortir la rapidité et l'intensité avec lesquelles des chocs négatifs affectent tous les pays, avec de profondes répercussions sur la stabilité des systèmes financier et commercial internationaux. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il est urgent que la communauté internationale réduise l'incertitude et la volatilité, et amortisse les effets de ces chocs négatifs sur les pays affectés en les aidant à retrouver la voie de la croissance et du développement économiques.

Les ministres réaffirment leur détermination à œuvrer en vue d'améliorer le sort des citoyens de tous les pays, et en particulier des plus pauvres, en menant des politiques propres à favoriser la stabilité macroéconomique et financière, à stimuler une croissance plus rapide et à faire reculer la pauvreté, tout en respectant la souveraineté des pays. À cet égard, les ministres accueillent avec satisfaction les engagements pris par le Directeur général du FMI dans sa déclaration du 5 octobre et les propos rassurants du Président de la Banque mondiale décrivant les mesures concrètes que les institutions de Bretton Woods sont prêtes à prendre pour venir en aide aux pays en développement.

Perspectives économiques mondiales

Les ministres expriment leur profonde préoccupation face à la dégradation des perspectives économiques mondiales et au synchronisme du ralentissement constaté aux États-Unis, au Japon et en Europe. La croissance s'est nettement ralentie aux États-Unis et en Europe, tandis que le Japon est retombé dans la récession. On s'attend à une expansion des échanges commerciaux mondiaux de 1,5 % seulement en 2001, contre 12,4 % en 2000. Le rythme de croissance des exportations des pays en développement chutera, d'après les projections, de 19 % en 2000 à 3 % seulement en 2001. Les cours des produits de base ont continué de baisser, les projections faisant état d'un recul d'au moins 5 % des cours des produits non pétroliers, cependant que le prix du pétrole est aussi en chute libre.

Les ministres soulignent que les pays en développement sont, à maints égards, les plus durement touchés

par le grave ralentissement de l'économie mondiale. La baisse de la demande des produits qu'ils exportent, la chute des cours des produits de base, la baisse des recettes du tourisme, la restriction de leurs débouchés commerciaux, l'aversion croissante des marchés financiers pour le risque et la diminution des investissements directs étrangers vont sensiblement réduire la croissance. Pour la plupart des pays en développement, les attaques terroristes du 11 septembre ont entraîné une augmentation considérable des coûts de transaction, principalement des frais d'assurance et de transport, et les revenus du tourisme ont lourdement chuté, de même que les recettes d'exportation. Les flux nets de capitaux privés vers les marchés émergents sont en passe de devenir négatifs pour la première fois en dix ans. Le volume de financement assuré par les marchés de capitaux a considérablement diminué au premier semestre 2001 et les marges ont très sensiblement augmenté. En outre, le fait que de nombreux compartiments des marchés de capitaux vont rester fermés aux pays émergents et le ralentissement des investissements directs étrangers pourraient entraîner une contraction des dépenses d'investissement et miner la viabilité de la dette et la stabilité macroéconomique, affaiblissant encore les perspectives de croissance.

Les ministres expriment leur préoccupation face à la conjonction de ces forces négatives, qui pourrait avoir de graves retombées sur le niveau de vie, la stabilité financière et le succès des efforts de réforme dans le monde en développement. Les programmes de réduction de la pauvreté vont en souffrir, le chômage pourrait augmenter et la progression du revenu par habitant stopper ou s'inverser. Par contre-coup, les dispositifs de protection sociale des pays en développement, déjà faibles, pourraient être encore plus éprouvés par le coût humain du ralentissement économique.

Les ministres expriment des craintes particulières quant aux effets de ces événements sur les pays à faible revenu. Les vigoureux efforts de réformes portaient leurs fruits, particulièrement en Afrique, et les pays admissibles à l'initiative en faveur des PPTE commençaient à bénéficier d'un certain allègement de leur dette. Les récents événements pourraient toutefois enrayer ce processus. En particulier, on s'attend à ce que la progression des niveaux de vie en Afrique fasse place à une régression, de sorte qu'il sera plus difficile de contenir le coût humain déjà élevé de la pandémie du sida, face auquel un soutien spécial de la communauté internationale est indispensable. Dans ce contexte, les ministres soulignent la nécessité de mobiliser plus de ressources — en particulier sous la forme de l'aide publique au développement, du report, au cas par cas, des intérêts sur la dette rééchelonnée sous les auspices du Club de Paris et de la concrétisation des engagements de



M. Jubril Martins-Kuye, Ministre d'État aux finances du Nigéria, a présidé la réunion du G-24 à Paris.

contribution au Fonds fiduciaire PPTE — et davantage d'assistance technique pour aider les pays à relever les nouveaux défis et à poursuivre leurs efforts d'ajustement et de réforme. Il convient de prendre en considération la question de la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire très endettés et des pays à faible revenu qui ne font pas partie du groupe des PPTE.

Dans ces circonstances, les ministres réaffirment leur détermination à continuer de mener, dans leurs propres pays, des politiques macroéconomiques saines compatibles avec une croissance soutenue et durable. Cependant, en raison du fléchissement de la demande mondiale et de l'impossibilité d'accéder aux marchés financiers, la stratégie conventionnelle de contraction de la demande intérieure et de dépréciation de la monnaie nationale risque de ne pas aider les pays en développement à faire face aux problèmes posés par la détérioration de la conjoncture extérieure. En outre, le ralentissement de l'économie mondiale s'aggraverait sensiblement si tous les pays en développement suivaient cette stratégie. Il est essentiel à cet égard que les économies avancées prennent d'urgence de nouvelles mesures pour doper la croissance mondiale. L'assouplissement de la politique monétaire déjà décidé est le bienvenu; il pourrait être conforté par de nouvelles initiatives dans ce sens, et des mesures de relance budgétaire bien conçues devraient intervenir rapidement. Pour raviver la confiance et améliorer les perspectives économiques mondiales, il faut une large libéralisation des échanges afin d'assurer aux produits des pays en développement un meilleur accès aux marchés. D'autres réformes structurelles — en particulier sur les marchés du travail et des produits — doivent être poursuivies avec une énergie redoublée.

Les ministres soulignent qu'il est urgent d'améliorer sensiblement les débouchés commerciaux des pays en développement et leurs capacités dans les négociations commerciales en cours. Il est impératif à cet égard que les économies avancées suppriment leurs subventions, limitent strictement leurs restrictions à l'importation — des produits agricoles et textiles en particulier — et aplanissent les autres obstacles non tarifaires qui restreignent sérieusement les débouchés commerciaux des pays en développement. Une bien plus grande souplesse est nécessaire en ce qui concerne les droits de la propriété intellectuelle liés au commerce — notamment pour ce qui touche à des questions pressantes de santé publique.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les ministres réaffirment leur appui aux efforts déployés au plan international pour combattre le blanchiment de capitaux et le dévoiement du système financier international. Ils soulignent aussi que le rôle du FMI dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la répression du financement du terrorisme doit être conforme à son mandat et à ses domaines de compétence essentiels. Les ministres soulignent que le FMI n'est pas chargé de faire appliquer la loi. Le dévoiement du système financier international par l'exercice d'activités illégales ruine les chances de développement et compromet l'intégrité des secteurs financiers. Il est important dans ce contexte d'élaborer une stratégie concertée au plan international, qui doit comprendre non seulement les centres finan-

ciers offshore, mais aussi les grandes places financières des pays développés d'où proviennent ou par lesquelles transitent la plupart des flux de capitaux. Les ministres notent avec satisfaction les résolutions récemment adoptées par les Nations Unies pour lutter contre le terrorisme et les actions actuellement menées pour renforcer les recommandations du GAFI et soulignent qu'une coopération plus étroite entre les organismes internationaux est nécessaire. Il est important qu'un plus grand nombre de pays en développement soient mieux représentés du GAFI et des autres organismes compétents. Il importe tout autant que le suivi de l'application des normes internationalement admises se fasse de façon uniforme, concertée et volontaire, et tienne compte des capacités et du stade de développement du marché financier des pays membres. Les ministres soulignent qu'il importe de fournir aux pays en développement davantage d'assistance technique pour renforcer leurs systèmes financiers et les aider à corriger les carences des cadres de réglementation mis en place pour combattre le blanchiment d'argent et les abus financiers.

Financement du développement

Les ministres considèrent que le processus de préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement (CIFD) sous l'égide des Nations Unies offre une occasion unique de focaliser la volonté politique internationale afin de mobiliser des moyens substantiels et d'intensifier l'action concertée pour combattre la pauvreté, réaliser les Objectifs de développement du millénaire et faire progresser le développement de tous les pays. Ils font observer que la CIFD doit être envisagée non pas comme le lieu où entreprendre de remodeler l'architecture financière internationale, mais comme un forum où débattre et convenir de certaines questions de principe nationales, internationales et systémiques, et comme le point de départ d'une meilleure coopération internationale pour le développement associant tous les pays et toutes les institutions multilatérales dans les décennies à venir. Les ministres soulignent que les efforts déployés par chaque pays pour créer chez lui un climat propice à l'investissement ne peuvent porter leurs fruits dans une économie mondialisée que si l'environnement international favorise et suscite des flux significatifs et stables de ressources internationales en faveur des pays en développement. Compte tenu de la situation actuelle, les ministres appellent instamment à la conclusion rapide d'un accord sur l'augmentation de l'aide publique au développement portant celle-ci de son niveau actuel de 0,22 % du PNB à l'objectif de 0,7 % du PNB fixé par les Nations Unies.

Propositions d'action pour le FMI et la Banque mondiale

Les ministres préconisent les actions suivantes :

- Le FMI doit continuer de suivre de près l'évolution de la situation économique mondiale. Le FMI et la Banque mondiale doivent veiller à être capables à tout moment de fournir dans les meilleurs délais un financement approprié, y compris des garanties de la Banque mondiale, aux pays membres qui sont affectés par les récents chocs externes et qui se sont engagés à conduire des politiques macroéconomiques et structurelles saines.
- Le FMI doit veiller à ce que les liquidités mondiales soient suffisantes et convenablement réparties, y com-

pris en envisageant dans un avenir proche de procéder à une allocation générale de DTS. Le quatrième amendement aux statuts du FMI, relatif à l'allocation spéciale de DTS à caractère exceptionnel, doit être ratifié immédiatement par les pays qui ne l'ont pas encore fait.

- Au vu des défis lancés par la mondialisation et du fait que le FMI est une institution universelle ayant la coopération pour trait distinctif, les formules de calcul des quotes-parts devraient tenir compte du poids économique relatif des pays membres, de l'éventualité qu'ils aient besoin de faire appel aux ressources du FMI, de leur vulnérabilité aux changements d'opinion des marchés, de leurs possibilités d'accès à des flux de capitaux privés et de leur capacité contributive. À cet égard, la formule de calcul utilisée pour les futures augmentations générales des quotes-parts devrait permettre d'améliorer la représentation des pays en développement, et en particulier des pays d'Afrique subsaharienne, par rapport au total des voix attribuées aussi bien que du point de vue de la structure des quotes-parts.

- Il convient de négocier une augmentation générale du capital de la Banque mondiale afin que celle-ci soit mieux à même de répondre à la demande de financement attendue de la part des pays en développement.

- Le FMI et la Banque mondiale doivent fournir dans de meilleurs délais un allègement de dette plus généreux au titre de l'initiative en faveur des PPTE. Les deux institutions doivent suivre en permanence les analyses de viabilité de la dette de ces pays. Elles doivent faire preuve de la plus grande souplesse dans ce cadre et la communauté internationale doit pour sa part veiller

à ce que des ressources d'aide adéquates soient disponibles en complément de l'allègement de la dette.

- Le financement intégral de la FRPC intérimaire doit être assuré immédiatement et il convient d'envisager de mobiliser des ressources complémentaires dans le contexte des opérations de la FRPC intérimaire pour pouvoir apporter davantage de soutien aux pays à faible revenu dans les circonstances actuelles.

- La 13^e reconstitution des ressources de l'IDA doit être menée à bien de toute urgence et il convient de débloquent les crédits en début de période étant donné les problèmes de développement exceptionnels auxquels se heurtent les pays admissibles aux concours de l'IDA.

L'aide multilatérale au développement doit être accrue et mieux coordonnée avec l'aide des donateurs bilatéraux et des autres bailleurs pour réduire les coûts de transaction et donner une plus grande cohérence aux efforts de développement. Le FMI et la Banque mondiale doivent fournir une assistance technique supplémentaire aux pays en développement pour qu'ils renforcent leurs capacités institutionnelles.

- La Banque mondiale, de même que les banques régionales de développement et les organismes bilatéraux de crédit à l'exportation, doivent étudier les moyens de faciliter le financement commercial pour les exportations des pays en développement. À cet égard, il convient de mettre rapidement en œuvre l'initiative de la Banque mondiale concernant le Groupe de travail international sur la gestion des risques liés aux produits de base dans les pays en développement, afin de pouvoir faire face aux retombées négatives de la volatilité des prix sur ces pays. ■

«Le FMI et la Banque mondiale doivent fournir dans de meilleurs délais un allègement de dette plus généreux au titre de l'initiative en faveur des PPTE. »

Communiqué
du G-24

Publications récentes

Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

- 01/123: *Financial System Soundness in the Caribbean: An Initial Assessment*, DeLisle Worrell, Desiree Cherebin, Tracy Polius-Mounsey
- 01/126: *Subsidy Reforms and Poverty Alleviation*, Prakash Chander
- 01/156: *Econometric Analysis of Discrete Reforms*, Alexei P. Kireyev

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 01/193: West African Economic and Monetary Union: Recent Economic Developments and Regional Policy Issues in 2000
- 01/194: Republic of Estonia: Report on the Observance of Standards and Codes
- 01/195: Euro Area: Report on the Observance of Standards and Codes
- 01/196: France: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency
- 01/197: France: Report on the Observance of Standards and Codes—Transparency in Monetary and Fiscal Policies

- 01/198: France: Selected Issues
- 01/199: France: 2001 Article IV Consultation
- 01/200: Staff Report on the Monetary and Exchange Rate Policies of the Euro Area
- 01/201: Monetary and Exchange Rate Policies of the Euro Area—Selected Issues
- 01/202: Germany: 2001 Article IV Consultation
- 01/203: Selected Euro-Area Countries: Rules-Based Fiscal Policy and Job-Rich Growth in France, Germany, Italy, and Spain
- 01/204: Romania: Request for a Stand-By Arrangement
- 01/205: Morocco: 2001 Article IV Consultation
- 01/206: Romania: Report on the Observance of Standards and Codes

Autres publications

Selected Decisions and Selected Documents of the International Monetary Fund (gratuit)

Manuel des statistiques monétaires et financières (35,50 dollars)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Allègement de la dette, aide et accès aux marchés

Voici des extraits de la conférence de presse qu'ont tenue le 13 novembre les ministres des finances de plusieurs pays africains. Le FMI organise de telles conférences depuis trois ans pour permettre aux pays africains de faire connaître leur point de vue. Les ministres ont en outre rencontré les dirigeants du FMI et de la Banque mondiale. Ont notamment participé à cette conférence : Gerald Ssendaula, Ministre des finances, du plan et du développement économique de l'Ouganda et Président du Groupe des gouverneurs africains du FMI, Jean-Baptiste Compaoré, Ministre des finances du Burkina Faso, Ali Gamatié, Ministre des finances du Niger, Magnus Kpakol, Conseiller auprès du Président de la République du Nigéria, et Gaston Édouard Ravelojoana, Gouverneur de la Banque centrale de Madagascar.

QUESTION : La Banque mondiale et le FMI ont annoncé aujourd'hui qu'ils conféraient le statut de pays pauvre très endetté (PPTE) à l'Éthiopie et que ce pays bénéficierait d'une certaine remise de dette dans l'avenir. Quelle est votre réaction à cette nouvelle; en outre, d'autres pays devraient-ils bénéficier d'un allègement de leur dette?

M. SSENDAULA : Je demande à M. Girmaï Abraham, Administrateur de la Banque pour l'Afrique, de bien vouloir répondre à cette question.

M. ABRAHAM : De nombreux pays sollicitent de telles ressources, mais il est difficile de donner un chiffre exact. La date à laquelle le Conseil examinera leur admissibilité sera fonction de celle à laquelle ils prépareront un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Cela dépendra pour beaucoup des capacités des pays eux-mêmes, de leur propre programme, et non vraiment des institutions de Bretton Woods.

QUESTION : Avez-vous abordé avec le Directeur général du FMI la question de l'initiative en faveur des PPTE? Quels sont les principaux points des lettres que vous avez remises aux dirigeants des deux institutions?

M. SSENDAULA : Dans notre lettre au Président de la Banque, nous nous disons préoccupés par la dégradation actuelle de la situation économique. L'un des principaux points soulevés a été l'allègement effectif de la dette, que nous avons demandé d'accélérer en supprimant le délai entre les points de décision et d'achèvement. Nous avons aussi évoqué les soucis que nous causent nos produits qui, ne pouvant concurrencer les produits subventionnés, n'occupent pas leur juste place sur les marchés. Nous avons demandé à la Banque de recruter davantage d'Africains, car nous sommes sous-représentés dans cette institution. Nous avons également parlé d'une augmentation de l'aide à la recherche afin de mettre au point des médicaments contre le HIV/SIDA et de voir s'il est possible de préparer un vaccin. Enfin, nous avons demandé qu'on nous aide da-

vantage à trouver un plus grand nombre d'investisseurs pour nos économies.

L'après-midi, nous avons rencontré le Directeur général du FMI. Le FMI s'occupant de politique économique, nous lui avons soumis des questions de cette nature, sur les quotes-parts et la stratégie pour la réduction de la pauvreté, notamment. Les réunions avec les dirigeants des deux institutions ont été très fructueuses et très sympathiques. Ils ont prêté une oreille attentive à nos préoccupations et promis de nous défendre devant la communauté internationale. Ils souhaitent vivement que l'Afrique sorte du piège de la dette et se développe. Mais, les événements du 11 septembre ont eu un impact considérable sur l'Afrique. Par exemple, s'il n'est plus possible de voyager en Afrique, le tourisme va décliner, et les recettes diminuer. Si la consommation ralentit dans les pays industrialisés, la demande de nos produits s'effondrera, dans un contexte marqué par des cours déjà très bas pour la plupart de nos exportations.

QUESTION : L'administration Bush préférerait accorder des dons, plutôt que des prêts, aux pays qui ne sont plus des PPTE; les pays de la région partagent-ils ce point de vue?

M. SSENDAULA : Nous souhaitons incontestablement obtenir davantage de dons et d'aide. Et, si nous devons contracter des emprunts, les conditions devraient en être concessionnelles.

M. GAMATIÉ : Le processus des PPTE signifie qu'on applique un programme de réformes. Le pays prend la responsabilité de transformer son économie et établit de bons antécédents. S'il fait sa part, il sera aidé; c'est ce que dit l'administration Bush. Cependant, nous constatons un recul de l'aide en Afrique.

M. COMPAORÉ : Si la question de l'aide est importante, celle de l'accès aux marchés est encore plus cruciale. Cela dit, davantage d'aide est nécessaire pour mobiliser toutes les ressources disponibles. Il faut aussi reconnaître qu'à l'évidence, nous n'avons peut-être pas toujours fait ce que l'on attendait de nous. Nous n'avons pas employé nos ressources avec une prudence et une discipline suffisantes. Les pays africains en sont très conscients et en tiennent compte dans leurs programmes.

M. KPAKOL : Les pays qui se lancent dans une stratégie de réduction de la pauvreté devraient recevoir beaucoup de ressources. Celles qui ont été accordées jusqu'à présent ne sont pas suffisantes, et ce d'autant plus qu'il y a eu les événements du 11 septembre.

M. RAVELOJOANA : L'aide et l'allègement de la dette jouent un grand rôle, surtout en ces moments difficiles, mais j'aimerais aussi souligner l'importance que revêt l'accès aux marchés. Nous souhaitons que les marchés soient ouverts dans des délais raisonnables de façon à ce que l'on parvienne à un meilleur équilibre général au

niveau mondial, mais aussi à ce que nos efforts soient suffisamment encouragés.

QUESTION : J'aimerais savoir pourquoi vous êtes venus à Washington aujourd'hui. Qu'y a-t-il de nouveau?

M. GAMATIÉ : Nous ne sommes pas ici pour examiner une nouvelle stratégie, un nouveau partenariat ou une nouvelle façon de procéder, mais nous disons : n'abandonnez pas l'Afrique, car nous allons perdre les avancées de ces cinq dernières années. Il se passe en Afrique à l'heure actuelle beaucoup de choses qui ne reçoivent pas des médias l'attention qu'elles méritent. Nous sommes ici pour veiller à ce que nous puissions continuer sur notre lancée.

M. SSENDAULA : Nous voulons dire aux deux institutions que, malgré les attentats du 11 septembre, nous avons exécuté toutes les réformes nécessaires. Mais nous avons toujours besoin d'aide.

Nous voulons accéder aux marchés. Nous voulons une part effective des investissements mondiaux.

Nos économies ont été libéralisées et nous avons créé un environnement propice à l'investissement. Nous sommes venus à Washington pour demander aux institutions de Bretton Woods de nous aider à obtenir davantage d'investissements.

Nous sommes également venus pour que le monde sache que le niveau de l'APD n'est que de 0,24 % du PNB actuellement, alors que l'objectif des Nations Unies est de passer à 0,7 %. Nous ne disons pas que nous devons obtenir des dons et de l'aide tout le temps. Nous avons besoin d'aide pour parvenir à une croissance durable. Il n'est pas juste que les autres pays connaissent la croissance et laissent l'Afrique en état de sous-développement. Ils ont besoin de nous prendre avec eux.

Je tiens à remercier le FMI d'avoir organisé cette conférence de presse qui nous a permis de faire entendre nos préoccupations. Nous allons mieux coordonner notre message, que nous répéterons jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. ■

Communiqué du Groupe des Vingt . . .

Plan d'action contre le financement du terrorisme

Voici le texte du communiqué des ministres des finances et gouverneurs des banques centrales du G-20 publié à l'issue de leur réunion du 16 novembre à Ottawa.

Nous, ministres des finances et gouverneurs des banques centrales du G-20, avons tenu aujourd'hui à Ottawa, en Ontario, au Canada, notre troisième réunion dans le contexte d'un ralentissement économique mondial dont les effets ont été exacerbés par les événements tragiques du 11 septembre 2001. Les attentats barbares qui ont été perpétrés contre les États-Unis sont des attaques dirigées contre nous tous et qui ont pour objet d'ébranler la confiance économique et de menacer la sécurité économique à l'échelle mondiale. Nous veillerons à ce que ces efforts demeurent stériles.

Nous nous engageons à lutter contre le terrorisme en éliminant ses sources de financement. Il ne devrait pas exister de refuge sûr pour ceux qui financent des activités terroristes. Dans cette optique, nous nous sommes entendus sur un plan d'action visant à interdire aux terroristes et à leurs complices l'accès à nos systèmes financiers. Nous invitons d'autres pays à adopter des mesures semblables.

Nous sommes confiants que les attentats du 11 septembre ne nuiront pas à nos perspectives économiques. Nous avons adopté des mesures stratégiques visant à maintenir le niveau des liquidités et à stabiliser les marchés. Nous sommes prêts à prendre des mesures additionnelles s'il le faut. Ces mesures constitueront l'assise d'une reprise rapide de la croissance sans que nos perspectives économiques soient menacées. Nous nous sommes entendus pour que les mesures de sécurité accrues qui sont mises en œuvre facilitent le flux transfrontalier du commerce légitime des produits et des services. Nous réaffirmons notre engagement envers le libre échange et l'ouverture des marchés internationaux en tant que source principale de la prospérité mondiale. Dans ce contexte, nous nous réjouissons du programme de développement de Doha qui a été établi lors du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales de l'Organisation

mondiale du commerce à la Conférence ministérielle de l'Organisation, et nous nous engageons à collaborer à une libéralisation multilatérale du commerce qui accélérera les progrès dans la lutte contre la pauvreté et qui favorisera la croissance.

Le ralentissement des flux de capitaux vers les marchés émergents fait ressortir la nécessité d'appliquer de saines politiques visant à établir et à maintenir un climat propice à l'investissement dans les pays membres. Nous demeurons engagés envers cet effort. L'adoption de pratiques exemplaires enchâssées dans des normes et des codes internationaux contribuera aussi à appuyer une croissance forte et stable et à réduire le risque de futures crises financières. Une majorité de membres du G-20 ont déjà participé volontairement à des évaluations menées aux termes du Programme d'évaluation du secteur financier dirigé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ou des Rapports sur l'observation de normes et de codes, ou des deux, conformément à l'engagement pris à notre réunion inaugurale tenue à Berlin en décembre 1999. Nous continuerons de promouvoir l'adoption de normes et de codes internationaux pour favoriser la transparence, l'adoption de politiques macroéconomiques, une saine réglementation du secteur financier et la saine gouvernance des entreprises, après consultation, selon les besoins, des organisations internationales pertinentes et du secteur privé, ce qui renforcera l'intégrité du système financier international. Nous poursuivrons nos travaux sur les régimes de change à adopter, sur la gestion prudente de la dette, et sur la libéralisation ordonnée de la balance des capitaux. Ces efforts réduisent le risque de crises financières.

Les pays emprunteurs, les créanciers et la collectivité internationale ont un intérêt commun dans le bon fonc-



Le Ministre canadien des finances, Paul Martin, Président du Groupe des Vingt, parle à la presse.

tionnement et l'efficacité des marchés de capitaux internationaux. Nous saluerions la résolution rapide des problèmes de l'Argentine reliés à sa dette. Nous recon-

Plan d'action du G-20

Nous, ministres des finances et gouverneurs des banques centrales du G-20, au nom de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale, sommes déterminés à enrayer le financement du terrorisme. La lutte contre le financement du terrorisme est une responsabilité partagée du G-20 et de la grande collectivité mondiale. Nous avons donc adopté aujourd'hui un plan complet de coopération multilatérale visant à interdire aux terroristes et à leurs complices, l'accès ou le recours à nos systèmes financiers, et à mettre fin à l'utilisation abusive des réseaux bancaires informels.

Nous allons mettre en œuvre d'une manière rapide et décisive les mesures désignées par les Nations Unies comme étant essentielles à la lutte contre le financement du terrorisme. Nous allons empêcher les terroristes d'avoir accès à notre système financier. Nous allons travailler de concert avec les institutions financières internationales, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), le Forum sur la stabilité financière et d'autres organisations internationales pertinentes afin de prévenir l'utilisation abusive du système financier et d'empêcher que des menaces planent sur son intégrité, en favorisant l'adoption de normes internationales en matière de lutte contre le financement du terrorisme et contre le blanchiment de capitaux, ainsi qu'au chapitre de la réglementation et de la surveillance du système financier. Nous applaudissons aux conclusions de la récente séance plénière extraordinaire du GAFI sur la lutte contre le financement du terrorisme. Par-dessus tout, nous allons accroître notre capacité de partage des renseignements, aux échelons national et international, comme composante essentielle de la lutte contre le terrorisme.

Nous invitons tous les pays à se joindre aux efforts internationaux visant à enrayer le financement du terrorisme. Conformément au présent plan d'action, nous allons fournir une aide technique aux pays qui veulent nous aider, mais dont la capacité est limitée.

Pour nous acquitter de ces engagements, nous avons convenu d'adopter les mesures concrètes qui suivent :

Gel des avoirs des terroristes

- Chaque membre du G-20 mettra en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, surtout la résolution 1373, pour mettre fin au financement du terrorisme.
- À cette fin, chaque membre du G-20 gèlera, pour le territoire qui relève de sa compétence, les avoirs des terroristes et de leurs complices et leur interdira l'accès au système financier international.
- Chaque membre du G-20 rendra public, conformément à ses lois, la liste des terroristes dont les avoirs sont gelés, et le montant des avoirs gelés, le cas échéant.

Mise en œuvre de normes internationales

- Chaque membre du G-20 ratifiera et mettra en œuvre dès que possible la Convention des Nations Unies pour la répression du financement du terrorisme.
- Chaque membre du G-20 ratifiera la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.
- Nous allons collaborer avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, le GAFI, le Forum sur la stabilité financière, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et d'autres organisations internationales pertinentes afin de favoriser l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation de normes internationales de lutte contre l'utilisation abusive du système financier, y compris au titre du financement du terrorisme, de

naissions que les prêteurs font de plus en plus la distinction entre les différents emprunteurs internationaux, qu'ils soient privés ou publics. Une bonne communica-

la réglementation du secteur financier et du blanchiment de capitaux. Nous nous félicitons de l'offre du GAFI à collaborer avec nous à la mise en œuvre de huit recommandations spéciales sur la lutte contre le financement du terrorisme.

Échange de renseignements et sensibilisation

- Nous allons collaborer davantage à l'échange de renseignements à l'échelle internationale, notamment en ce qui a trait aux mesures prises en vertu des résolutions des Nations Unies. Les pays membres du G-20 vont rapidement mettre en œuvre les mesures nécessaires pour faciliter cet échange.
- Chaque membre du G-20 mettra rapidement sur pied une unité du renseignement financier, ou maintiendra une telle unité, et adoptera des mesures pour améliorer le partage des renseignements entre elles, notamment au moyen de la promotion d'une participation universelle au groupe Egmont, qui réunit ce genre d'unités.
- Nous allons promouvoir la lutte contre le financement du terrorisme dans nos régions respectives, et nous demanderons à d'autres pays d'adhérer au présent plan d'action.
- Les travaux d'organismes régionaux de lutte contre le blanchiment de capitaux comme le GAFI constitueront un élément important de cet effort. En conséquence, le G-20 invite ces organismes régionaux à se réunir rapidement et à élargir leur mandat de manière à inclure la lutte contre le financement du terrorisme.

Aide technique

- Nous prenons l'engagement de fournir, dans la mesure du possible, une assistance technique aux pays qui ont besoin d'aide pour élaborer et mettre en œuvre les lois, les règlements et les politiques nécessaires pour combattre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux.
- Nous demandons au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à d'autres organisations multilatérales et régionales de fournir une aide technique, y compris en élargissant les centres de formation et les programmes existants.

Observation et rapports

- Pour favoriser la mise en œuvre et l'observation de normes internationales, et pour partager les renseignements au sujet de nos lois, règlements et pratiques exemplaires visant à remédier au financement du terrorisme, nous appuierons les activités du comité des Nations Unies contre le terrorisme. Nous allons également appuyer activement la surveillance et l'auto-évaluation par l'entremise des Institutions financières internationales, du GAFI et d'organisations internationales pertinentes.
- Nous allons accepter l'invitation du GAFI, qui nous demande de participer à une auto-évaluation des huit recommandations spéciales concernant la lutte contre le financement du terrorisme.
- Nous invitons le Forum sur la stabilité financière à entreprendre lors de sa prochaine réunion des travaux dans le cadre des mesures adoptées par les organismes de réglementation du secteur financier en matière de lutte contre le terrorisme.
- Nous aiderons nos institutions financières et nos citoyens à se conformer à ces mesures, notamment en informant les institutions financières de leurs obligations et de l'évolution de la situation.
- Nous invitons instamment les organismes régionaux du genre du GAFI à contribuer activement au programme mondial d'auto-évaluation du GAFI.
- Nous nous pencherons à notre prochaine réunion sur les progrès réalisés par rapport au présent plan d'action.

tion entre les emprunteurs et leurs créanciers peut jouer un rôle important dans le maintien de l'afflux de capitaux vers les marchés émergents. En nous appuyant sur la récente table ronde du G-20 avec des représentants du secteur privé, qui visait à favoriser l'efficacité des marchés financiers internationaux, nous avons demandé à nos représentants de faire rapport à notre prochaine réunion sur les façons d'améliorer le mode de règlement des crises financières, en tenant compte des leçons tirées de l'expérience des marchés émergents. La réduction de l'instabilité et la durabilité de l'afflux de capitaux vers les marchés émergents constitue un objectif commun.

Nous sommes conscients du fait que les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète font face à d'immenses défis en plein ralentissement économique mondial, et surtout en raison de l'incertitude croissante résultant des attentats terroristes du 11 septembre. Nous attendons avec impatience l'occasion de participer de façon constructive aux réunions du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement en vue de veiller à ce qu'un soutien international suffisant s'ajoute en complément aux saines politiques nationales requises pour favoriser la reprise économique dans les pays les plus durement touchés.

En nous appuyant sur la discussion entreprise à notre plus récente réunion tenue à Montréal, nous avons passé en revue la façon dont nous avons réagi aux défis de la mondialisation. Nous nous sommes mis d'accord pour

affirmer qu'une plus grande intégration économique a contribué à améliorer sensiblement le niveau de vie de la grande majorité de nos citoyens.

Le G-20 et d'autres pays ayant intégré le système mondial ont accompli d'importants progrès au titre de la hausse des revenus réels et de la réduction de la pauvreté. Cependant, la mondialisation pose également un certain nombre de défis et de risques, qui exigent une plus grande collaboration à l'échelle internationale.

Nous sommes conscients de la nécessité de collaborer avec les institutions financières internationales et avec l'Organisation mondiale du commerce afin de veiller à ce que les bienfaits de la mondialisation puissent profiter à tous, y compris les pays les plus pauvres. Pour que tous les bienfaits de la mondialisation puissent se concrétiser, nos gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la création d'institutions nationales bien conçues, de saines structures de gouvernance et de solides politiques structurelles, sociales et macroéconomiques à l'échelle nationale. Comme l'indique le Consensus de Montréal, en poursuivant ce genre de politiques, nous permettrons à nos économies de maximiser la contribution de marchés ouverts à la croissance, à l'équité et au bien-être de tous les peuples. ■



Laurent Fabius, Ministre français des finances, s'adresse à la presse à l'issue de la réunion du G-20.

M. Rogoff souhaite renforcer l'analyse des politiques

(suite de la première page) décideurs des pays industrialisés aient une vision globale de l'impact de leur politique intérieure, et non un regard introverti.

LE BULLETIN : Leur recommandez-vous des mesures particulières?

M. ROGOFF : Les politiques monétaires sont certainement très importantes comme première ligne de défense, car la marge d'adaptation budgétaire est plus limitée, d'autant que le climat est très incertain. La politique budgétaire est un outil assez rigide. Dès qu'il est en place, il crée sa propre dynamique, très difficile à inverser, alors que la politique monétaire peut être modifiée instantanément. Vous pouvez abaisser les taux d'intérêt de 2 % pour un temps et ensuite les relever de 3 % pour quelques mois. Ainsi, dans le climat actuel, la politique monétaire prend le pas sur la politique budgétaire. Il importe aussi de mettre en place des réformes structurelles, par exemple en assouplissant davantage le marché du travail en Europe et en remédiant au problème des prêts improductifs au Japon.

LE BULLETIN : S'agissant de vos nouvelles fonctions, comment voyez-vous l'avenir du Département des études? Quel rôle doit-il jouer tant sur le plan interne qu'externe?

M. ROGOFF : Le Département des études doit jouer plusieurs rôles. La mission de surveillance qui incombe au FMI est très importante et l'est peut-être plus encore avec le marasme économique mondial. Loin de moi l'idée de minimiser l'importance de ce travail. Néanmoins, l'un de mes principaux objectifs est de renforcer et de relancer

notre recherche sur la politique économique en donnant des encouragements et des orientations aux services qui y travaillent. Je pense aussi qu'il est important que le Département des études soit une vitrine sur l'extérieur. Il renforce la crédibilité du FMI à l'extérieur en s'imposant par une forte présence dans la recherche. Je ne pense pas simplement au cercle restreint des publications spécialisées, mais d'une manière plus générale au monde des décideurs économiques. Pour ce faire, je travaille en très étroite collaboration avec la direction et nos administrateurs — qui représentent nos 183 pays membres — pour sélectionner les thèmes de réflexion.

LE BULLETIN : Que signifie la création du nouveau Département des marchés de capitaux internationaux (DMC) pour la participation du Département des études au travail sur les marchés financiers?

M. ROGOFF : Je pense que le DMC a davantage rapport à la surveillance des marchés financiers qui est de son ressort. S'agissant des études, il ne fait aucun doute que nos travaux porteront parfois sur les marchés financiers. Nous entretenons heureusement de très bonnes relations de travail avec le DMC et j'ai d'excellents rapports personnels avec Gerd Häusler, son directeur. Il y a une très grande synergie entre nos deux approches. Le FMI dispose d'un important centre de recherche — l'Institut — dont la taille est comparable à celle du Département des études et qui effectue des travaux de recherche intéressants. Nous espérons renforcer notre collaboration avec l'Institut, que dirige M. Khan. J'ai travaillé avec lui au

En tant que décideurs, nous essayons d'agir à froid et avec bon sens, ce qui limite parfois considérablement le champ de notre réflexion. Il faut vraiment pouvoir se libérer de la «pensée unique».

Kenneth Rogoff



FMI en 1982-83, et il m'a prodigué beaucoup de conseils utiles à mon retour au FMI.

LE BULLETIN : Les travaux de recherche sur la pauvreté feront-ils partie intégrante des activités du Département des études?

M. ROGOFF : Nous sommes un très petit département; il est donc difficile de tout faire. La pauvreté est un sujet important, et nous prévoyons un colloque sur ce thème en mars. Nous étudions aussi un certain nombre de projets qui ont trait aux problèmes des pays africains tels que l'incidence des fluctuations des cours des produits de base sur la politique de change. Nous suivons de près l'évolution macroéconomique et d'autres domaines où le FMI aura probablement une influence, mais, à l'évidence, la Banque mondiale, qui a compétence en matière de lutte contre la pauvreté, sera le point de convergence des travaux de recherche microéconomique sur la pauvreté.

LE BULLETIN : De tous les travaux de recherche que vous avez effectués par le passé, quels sont ceux qui se rapportent aux problèmes que traite le FMI aujourd'hui?

M. ROGOFF : J'ai travaillé sur une vaste gamme de sujets, de la politique de change à la politique monétaire en passant par les éléments déterminants du solde extérieur courant. Si je devais en retenir un, je dirais que mes travaux des années 80 sur la dette et l'architecture financière internationale étaient les plus pertinents. Le travail que j'ai fait avec Jeremy Bulow en 1988, et qui a été publié dans la série des *IMF Staff Papers*, était probablement le premier qui ait cerné le problème de l'effet pervers dans les crédits internationaux auquel font face les gouvernements des pays créanciers.

Mon travail le plus cité est sans doute celui que j'ai fait au FMI en 1983 sur la nécessaire indépendance des banques centrales pour maîtriser l'inflation et l'intérêt d'un organe directeur de la banque centrale qui soit intraitable sur la question de l'inflation. Il est parfois appelé le document sur «l'orthodoxie du banquier central».

Mes premiers travaux sur les taux de change ont surtout porté sur les taux de change des pays industrialisés.

À la Réserve fédérale au début des années 80, j'ai écrit un document révolutionnaire pour l'époque, montrant qu'il est très difficile non seulement de prédire l'évolution des taux de change, mais aussi d'en expliquer *a posteriori* les fluctuations. Ce document, que Paul Krugman a qualifié d'antibombe à neutrons parce qu'il détruit les modèles mais pas leurs auteurs, a été écrit alors que l'expérience des taux de change flottants ne remontait qu'à sept ou huit ans; mais l'essentiel de ce qui y était dit se vérifie encore aujourd'hui. J'ai aussi écrit sur les taux de change dans les pays en développement; je pense en particulier à une étude publiée en 1995 en collaboration avec Maurice Obstfeld sur «Le mirage des taux de change fixes», qui mettait fermement en garde contre la substitution des taux de change fixes à l'ajustement macroéconomique.

LE BULLETIN : Vos prédictions d'alors sur l'effet pervers se sont-elles vérifiées, notamment à la lumière de ce qui se passe en Argentine aujourd'hui?

M. ROGOFF : Oui et non. Le document a certainement eu une grande influence, car il a conduit nombre d'observateurs à réaliser que, avec les meilleures intentions du monde, un «bon Samaritain» peut s'enliser dans des négociations et se faire exploiter. J'ai été motivé par le fait que les prêts des institutions financières internationales aux pays lourdement endettés se sont nettement accrus durant la crise de la dette des années 80, tandis que les prêts au secteur privé se sont fortement contractés.

Mais je suis surpris par l'efficacité avec laquelle les institutions financières internationales se sont imposées au fil des années bien qu'elles aient accumulé des positions très importantes vis-à-vis de certains clients. Durant la crise asiatique, il a été beaucoup question de l'effet pervers, mais les prêts accordés alors ont été largement remboursés, ce qui rend aujourd'hui la position du FMI très liquide. L'effet pervers est sans aucun doute une question à laquelle nous devons encore réfléchir, mais elle est de loin plus subtile que semblent penser la plupart des détracteurs des prêts des institutions financières internationales.

LE BULLETIN : Quel est le type de recherche le plus utile qu'un étudiant de troisième cycle ou qu'un chercheur peut effectuer pour se préparer au mieux aux fonctions de conseiller en politique économique?

M. ROGOFF : Les étudiants de troisième cycle doivent être au fait de l'évolution des aspects techniques et rester au courant de l'évolution de la discipline. On a toute la vie pour apprendre l'aspect politique des choses, et quiconque s'y intéresse, y parvient. Quant au côté technique de l'économie, si vous ne vous y intéressez pas à l'université, vous n'y arriverez probablement jamais. Je ne dis pas que l'on cesse d'apprendre dès la sortie de l'université. J'ai moi-même appris beaucoup plus dans la vie active que je ne l'ai fait à l'université. Toutefois, il est important de s'imprégner de travaux d'experts, même des études très techniques.

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	En octobre 2001	Janvier-octobre 2001	Janvier-octobre 2000
Compte des ressources générales	0,00	21.306,70	2.874,37
Accords de confirmation	0,00	20.564,70	1.851,10
FRS	0,00	12.662,31	0,00
Accords élargis de crédit	0,00	742,00	1.023,27
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	138,49	633,61	373,38
Total	138,49	21.940,31	3.247,75

FRS = facilité de réserve supplémentaire
 MFC = mécanisme de financement compensatoire
 FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
 Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Il importe tout autant d'élargir ses horizons et de rester créatif. Quant on regarde les antécédents des éminences grises en politique économique, on est surpris de constater qu'ils sont parfois très pratiques ou totalement ésotériques.

LE BULLETIN : *Pensez-vous que votre passé de stratège du jeu d'échecs a façonné votre vision de l'économie? Êtes-vous en avance de dix coups sur tout le monde?*

M. ROGOFF : Il ne sert pas à grand-chose de pouvoir devancer les autres de dix coups si vous ne pouvez pas trouver la bonne parade avec un coup d'avance. Mais les échecs ressemblent peut-être plus à l'élaboration de la politique économique qu'à la recherche universitaire. Un universitaire peut faire dix bourdes et avoir une idée de génie; il s'en tirera à bon compte. Dans un tournoi d'échecs, vous aurez une victoire et dix défaites. Le jeu d'échecs impose plus de cohérence à chaque match et sur toute la durée d'un tournoi, tandis que le monde universitaire retient les moments d'inspiration les plus fous et les plus créatifs.

LE BULLETIN : *Vous avez dit une fois qu'aux échecs, le puriste «cherche à jouer le coup parfait dans chaque position et est convaincu d'y arriver». Ceci s'apparente davantage au conseil que nous recevons souvent des universitaires — des recommandations optimales de politique dans l'abstrait. Après avoir appartenu à l'un et l'autre camp, direz-vous que ce type de conseil s'applique dans la réalité?*

M. ROGOFF : Souvent, le bon sens peut vous mener à une mauvaise solution. En tant que décideurs, nous essayons d'agir à froid et avec bon sens, ce qui limite parfois considérablement le champ de notre réflexion. Il faut vraiment pouvoir se libérer de la «pensée unique». Avec le recul, ce sont les idées les plus folles qui se révèlent souvent justes. Cela dit, il faut véritablement de l'art et du talent pour savoir quelle idée folle sera la bonne.

LE BULLETIN : *Appartenez-vous à une «école» de pensée particulière?*

M. ROGOFF : La génération de macroéconomistes dont je suis issu a été témoin d'une convergence remarquable de la pensée économique. Tout le débat qui a opposé keynésiens et monétaristes dans un cas, puis les tenants du cycle réel aux nouveaux keynésiens dans l'autre est aujourd'hui désuet. On assiste à une synthèse moderne comme le montre un ouvrage tel que *Foundations of International Macroeconomics*, que j'ai publié en 1996 avec Obstfeld et auquel se réfèrent beaucoup de gens. Je pense que nous avons pu écrire ce livre parce que le débat des années 70 et 80 était pour l'essentiel clos. S'il est une question qui a été résolue probablement plus en faveur des écoles du Midwest, c'est bien que les anticipations rationnelles jouent un rôle crucial. En élaborant la politique, il faut tenir compte de la manière dont les marchés et les prix réagiront. L'aspect sur lequel le point de vue des keynésiens a prévalu est qu'il n'est pas

possible d'imaginer un monde sans rigidité des prix et des salaires nominaux.

Longtemps, l'école dite du cycle réel — avec notamment Robert Lucas, Ed Prescott, Tom Sargent — a rejeté l'idée que les économies comportaient des rigidités nominales. Aujourd'hui, tous, y compris Lucas, ont intégré des rigidités nominales dans leurs modèles. Avec ce consensus (dont il est question dans le livre co-écrit avec Obstfeld et dans le récent ouvrage de Michael Woodford, par exemple), on pourrait même assister à la résurgence de modèles macroéconomiques à grande échelle qui ont été freinés pendant plusieurs années en raison de désaccords sur leurs fondements. Maintenant que les avis concordent, l'élaboration de modèles «plurinationaux» permettent d'analyser les effets des politiques macroéconomiques à l'échelle mondiale. C'est sans doute là l'un des thèmes de réflexion que le Département des études va approfondir; je reconnais que l'élaboration de ces modèles peut prendre plusieurs années.



M. Rogoff : «Il est évident que j'ai eu un parcours atypique, allant de Bobby Fischer, ancien champion du monde d'échecs, à Stanley Fischer.»

LE BULLETIN : *Vous avez dit à 19 ans dans une revue nationale : « Je ne suis pas sûr de vouloir passer le reste de la vie à jouer aux échecs. Ce n'est pas le monde réel».*

Avez-vous des regrets?

M. ROGOFF : Il est évident que j'ai eu un parcours atypique, allant de Bobby Fischer, ancien champion du monde d'échecs, à Stanley Fischer. Un joueur d'échecs mène un peu une vie d'artiste, de bohème et j'aurais pu choisir cette vie. Mais je ne regrette pas d'avoir opté pour l'économie. J'ai renoncé aux échecs pour trois raisons : je voulais faire quelque chose de plus significatif; je n'avais aucune envie de passer tout mon temps à voyager; je n'étais pas convaincu que ce soit le plus valorisant socialement. J'ai donc opté pour le métier d'économiste-chercheur qui semble avoir les mêmes inconvénients. Mais je suis heureux d'être au FMI parce que je n'ai pas à m'interroger, *a priori*, sur l'utilité de mon travail.

LE BULLETIN : *Le FMI a-t-il beaucoup changé depuis votre premier passage au début des années 80?*

M. ROGOFF : Moins qu'on ne l'imagine. L'une des grandes forces de cette institution est sa stabilité et sa capacité d'adaptation aux aspirations du monde et de ses pays membres. J'ai été frappé au cours de mon premier séjour par la compétence et le dynamisme des services du FMI. Ces qualités sont toujours présentes et je pense que c'est ce que le FMI a de plus précieux à offrir au monde. Ceci dit, je pense qu'une chose a fondamentalement changé, et pour le mieux, c'est la transparence et l'ouverture accrues du FMI, qui sont essentielles pour une réflexion féconde. ■

Le renforcement des capacités : un objectif primordial

Le Centre d'assistance technique pour la région Caraïbe (CARTAC) a été inauguré à la Barbade le 5 novembre dernier. Le CARTAC vise à mettre en commun les compétences des pays de la région et des bailleurs de fonds pour aider les membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM, voir encadré) et la République Dominicaine à améliorer leur gestion économique et budgétaire, le contrôle et la régulation du secteur financier ainsi que la diffusion de leurs statistiques économiques, financières et sociales.



Horst Köhler, Directeur général du FMI, prononçant le discours d'ouverture à l'inauguration du CARTAC. À ses côtés, Owen Arthur, Premier Ministre de la Barbade, (au centre) et Denzel Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis (à droite).

L'événement a réuni d'éminentes personnalités de la région, notamment le Secrétaire général du CARICOM, Edwin Carrington, et les Premiers Ministres, Owen Arthur (la Barbade), Keith Mitchell (Grenade), Ralph Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines), Denzel Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) et Kenny D. Anthony (Sainte-Lucie). MM. Horst Köhler, Directeur général du FMI, Robert Anderson, Vice-Président de l'Agence canadienne de développement international, Compton Bourne, Président de la Banque caribéenne de développement, ainsi que M^{me} Elena Martinez, Directrice régionale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), représentaient les institutions internationales participantes.

Renforcer les capacités, partager les responsabilités

Dans son discours d'ouverture, M. Köhler a souligné que le FMI donne aujourd'hui la priorité à l'assistance tech-

nique destinée à renforcer les capacités des pays bénéficiaires à formuler et à mettre en œuvre une bonne politique macroéconomique, budgétaire et monétaire, et à procéder aux réformes administratives nécessaires.

M. Köhler a aussi souligné que le FMI veille tout particulièrement à ce que l'assistance technique réponde à un souci d'internalisation, s'ordonne autour de priorités bien établies et repose sur une division efficace des tâches, et a estimé que le CARTAC est un exemple à suivre dans ce domaine. Il a observé par ailleurs que les pays de la région seront représentés au comité directeur, et auront donc «voix au chapitre» dans la formulation des plans-programmes d'assistance technique du Centre — qui devraient ainsi répondre aux priorités nationales et maximiser la participation locale à leur exécution. M. Köhler a ajouté que des priorités strictes seront établies entre les projets, qui privilégieront des domaines clés de la gestion des finances publiques — politique fiscale et douanière et administration des services qui en ont la charge, contrôle et régulation du secteur financier (y compris offshore), statistiques économiques et financières —, où des progrès s'imposent pour assurer une croissance saine. Le champ d'action régional du CARTAC permettra d'utiliser au mieux les compétences qui existent sur place et assurera une coordination de l'assistance technique qui devrait permettre d'éviter toute duplication des efforts.

Le Directeur général du FMI a tenu aussi à féliciter le Canada pour sa participation active à la phase de conception du Centre et pour sa généreuse contribution, qui dépasse 50 % du financement.

Un centre déjà opérationnel

Avant même les cérémonies inaugurales, le comité directeur du CARTAC s'est réuni pour la première fois sous la présidence de Marion Williams, Gouverneur de la Banque centrale de la Barbade. Les participants se sont accordés sur les modalités de la gouvernance du Centre et sur ses priorités d'action pour les mois à venir.

Le Centre offrira son assistance technique par l'intermédiaire d'une équipe d'experts résidents épaulés par des spécialistes en mission de courte durée. Le Centre assurera aussi un gros effort de formation en organisant des ateliers dans les pays membres, des cours de formation régionaux et des stages pratiques à des fonctionnaires de rang intermédiaire.

Le CARTAC se présente comme un programme régional du PNUD dont le FMI serait l'agent d'exécution. Dans ce cadre, le PNUD apporte un soutien administratif et logistique, tandis que le FMI gère les opérations du CARTAC, veille à la coordination des programmes (confiée à Nigel Bradshaw), recrute son équipe de conseillers et suit son action sur le plan technique pour assurer un contrôle de qualité et

CARICOM

Créée en 1973, la CARICOM regroupe Anguilla, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, la Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, les îles Caïman, les îles Turques-et-Caïques, les îles Vierges britanniques, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, le Suriname et Trinité-et-Tobago.

veiller au respect des normes et des meilleures pratiques agréées au plan international.

En dehors du Canada et du FMI, les principaux contributeurs au budget du CARTAC sont la Banque inter-américaine de développement, la Banque mondiale, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'Union européenne a fait connaître son intention de financer le Centre à

compter de 2002, et la Banque caribéenne de développement doit y détacher un économiste à plein temps. Les pays participants contribuent aux coûts de fonctionnement du Centre auquel le pays hôte, la Barbade, fournit locaux et équipements. ■

Francisco Baker
FMI, Département des relations extérieures

Accords du FMI au 31 octobre

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Bésil ¹	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	8.468,82
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Équateur	19 avr. 2000	31 déc. 2001	226,73	75,58
Gabon	23 oct. 2000	22 avr. 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Pérou	12 mars 2001	11 mars 2002	128,00	128,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	300,00
Serbie/Monténégro	11 juin 2001	31 mars 2002	200,00	100,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie ¹	22 déc. 1999	21 déc. 2002	15.038,40	5.702,36
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
Total			45.800,43	22.664,78
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	2.477,20
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	60,89
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	29 nov. 2000	28 nov. 2003	24,12	22,97
Ukraine	4 sept. 1998	15 août 2002	1.919,95	726,95
Total			7.996,05	5.574,11
Accords FRPC				
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	72,40
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	16,16
Bolivie	18 sept. 1998	7 juin 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	16,76
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	25,07
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	79,58
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	13,63
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	86,90	52,14
Gambie	29 juin 1998	31 déc. 2001	20,61	3,44
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	90,00
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	228,80	105,17
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Guyane	15 juil. 1998	31 déc. 2001	53,76	28,88
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	17,50
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	18 déc. 2000	17 déc. 2003	10,34	8,61
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	29 févr. 2004	79,43	68,08
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	26,40
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	18,21
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	25,20
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2002	148,96	33,64
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	42,28
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 janv. 2002	49,44	24,96
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	27,17
Rwanda	24 juin 1998	30 avr. 2002	71,40	9,52
São Tomé-et-Príncipe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2002	107,01	19,54
Serra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	84,00
Tadjikistan	24 juin 1998	24 déc. 2001	100,30	22,02
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	55,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	42,00	18,20
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	248,60
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	199,51
Total			3.335,53	1.973,40
Grand total			57.132,01	30.212,29

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Les pays membres
«achètent» la monnaie
d'autres membres, ou
des DTS, à l'aide d'un
montant équivalent de
leur propre monnaie.

Qatar : diversification économique face à l'atonie de la croissance et à la baisse des réserves pétrolières

Le Qatar, petite économie ouverte située dans le golfe Persique, s'est retrouvé à la une de l'actualité récemment en accueillant plusieurs réunions régionales et internationales, dont la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. On a moins parlé du retournement spectaculaire de ses résultats économiques pendant la seconde moitié des années 90, lorsqu'il fut le pays membre du Conseil de coopération du Golfe (voir encadré) à la croissance la plus rapide. En fait, parallèlement à une inflation modérée, la croissance du PIB réel y a avoisiné 10 % par an en moyenne, nettement au-dessus de la moyenne de 3,5 % des autres pays du Conseil (voir graphique, page 383). Pour dépasser d'autant ses voisins, le Qatar a diversifié son économie en exploitant ses vastes réserves de gaz naturel, les troisièmes du monde après celles de la Russie et de l'Iran.

Pendant les années 80 et au début des années 90, la croissance a été modérée et les réserves pétrolières ont chuté rapidement — elles ne devraient durer que quinze ans environ sur la base des niveaux de production actuels et des réserves prouvées, qui sont faibles en regard des normes régionales.

Il était clair que le pays devait redynamiser la croissance et mettre fin à sa dépendance à l'égard du pétrole. Il s'est donc tourné vers ses réserves largement inexploitées de gaz naturel et a redéfini sa stratégie de développement, avec comme résultats une croissance rapide durant la seconde moitié des années 90 et une hausse du revenu par habitant. D'une moyenne de près de 14.000 dollars en valeur nominale au début des années 90, le PIB par habitant est passé à plus de 25.000 dollars en 2000, soit l'un des plus élevés au monde.

Un mot clé : diversification

Premièrement, les autorités ont mis l'accent sur la production de gaz naturel à des fins de production d'électricité et d'exportation. Deux complexes de gaz naturel

liquéfié (GNL) ont été achevés, l'un fin 1996 et l'autre à la mi-1999. Le Qatar a produit près de 11 millions de tonnes de GNL l'an dernier, dont la majorité a été vendue à des pays asiatiques dans le cadre de contrats à long terme. Les recettes d'exportation de GNL sont passées de 0,5 milliard de dollars en 1997 à plus de 3 milliards de dollars en 2000 (et représentent près de 36 % des exportations totales). Combinée au net redressement des cours mondiaux du pétrole ces dernières années, cette hausse a finalement permis au Qatar d'enregistrer une position extérieure excédentaire en 1999.

Deuxièmement, les autorités ont accru notablement la capacité de production des secteurs tournés vers l'exportation et consommant beaucoup de gaz, comme les produits pétrochimiques, l'acier et les engrais. Le Qatar est aujourd'hui le plus gros producteur d'engrais chimiques et de certains produits pétrochimiques au Moyen-Orient.

Troisièmement, ces dernières années, les autorités ont cherché à stimuler le tourisme en renforçant la capacité hôtelière et le réseau de la compagnie aérienne nationale, ainsi qu'en organisant des réunions internationales.

Dans le même temps, le Qatar a accru sa capacité de production de pétrole brut, dans les limites imposées par son appartenance à l'OPEP. La découverte de nouveaux gisements, l'adoption de méthodes modernes de recouvrement et l'amélioration des conditions des contrats de prospection et de production avec les compagnies pétrolières étrangères lui ont permis d'augmenter sa production de 70 % entre le milieu des années 90 et 2000 (en moyenne, près de 700.000 barils par jour).

Climat favorable à l'investissement

Bien sûr, cette stratégie a profité dans une large mesure d'une série de vastes réformes structurelles visant à accroître le rôle du secteur privé en privatisant les entreprises publiques et en créant un appareil réglementaire favorable à l'entreprise. La première grande vente d'actifs publics s'est déroulée fin 1998, lorsque l'État a vendu sur le marché boursier local 45 % de sa participation dans le monopole public des télécommunications.

Des progrès considérables ont déjà été accomplis dans la restructuration du secteur de l'électricité, ce qui aidera le Qatar à satisfaire les besoins à long terme de sa population croissante et de son développement industriel. Récemment créée, la société d'électricité et d'eau du Qatar (dont 57 % sont détenus par des investisseurs privés) est chargée de la production et de la distribution de ces services. On note des progrès aussi en ce qui concerne la première usine indépendante d'électricité et d'eau, qui sera construite conjointement avec des investisseurs étrangers, ceux-ci détenant initialement une

Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Cet organe fut mis en place en 1981 pour stimuler la coopération économique et l'intégration régionale entre les pays membres — Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar — grâce à la coordination des politiques et à l'harmonisation des réglementations dans divers domaines. La plupart des obstacles à la libre circulation des biens et services, de la main-d'œuvre et des capitaux ont été éliminés. Les personnes et les entreprises des pays membres sont soumises au même régime fiscal. Tous les ressortissants des pays membres sont autorisés à investir sur le marché boursier des autres pays membres et à posséder des biens immobiliers dans ces derniers. Les pays membres ont convenu d'adopter un tarif extérieur commun d'ici mars 2005.

participation majoritaire. Ces développements apporteront de nouvelles technologies, renforceront l'efficacité et réduiront le besoin de subventions dans le secteur de l'électricité.

Ces dernières années, les autorités ont cherché aussi à promouvoir l'image du Qatar comme pays accueillant pour les investisseurs. Elles ont révisé les lois sur les entreprises pour stimuler la concurrence intérieure et ont amélioré la loi sur l'investissement étranger. Les investisseurs étrangers sont aujourd'hui autorisés à louer de l'immobilier pour une période allant jusqu'à 50 ans et à détenir 100 % (au lieu d'un maximum de 49 % précédemment) du capital d'entreprises dans la plupart des secteurs, dont l'agriculture, l'industrie manufacturière, la santé, l'éducation et le tourisme, tandis que la procédure d'approbation des investissements a été simplifiée.

Le secteur financier a été renforcé aussi. En 1997, le marché boursier de Doha a été mis en place et, en 2000, les autorités ont achevé la libéralisation des taux d'intérêt appliqués aux dépôts en monnaie locale — un processus engagé deux années plus tôt — d'où une forte hausse des dépôts à terme et des dépôts d'épargne. La banque centrale a fixé le ratio des fonds propres à 10 %, plutôt que les 8 % suggérés au niveau international, a durci les critères de classification des prêts improductifs et a obligé les banques à nommer des auditeurs indépendants qui évalueront leur provisionnement.

Financement de la stratégie

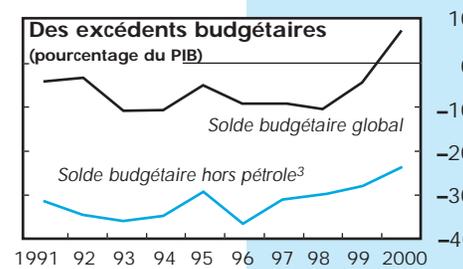
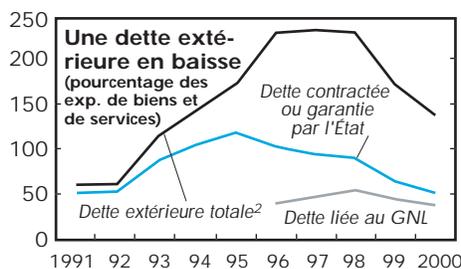
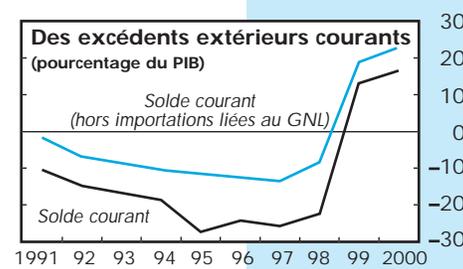
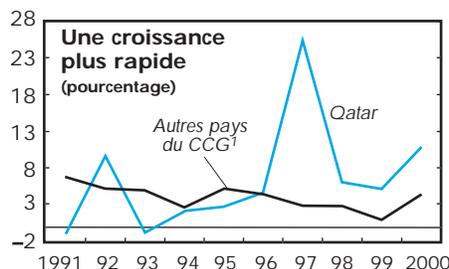
Pour financer cette nouvelle stratégie de développement, le Qatar s'est appuyé sur une participation étrangère — investissement direct et gestion — et a beaucoup emprunté sur les marchés internationaux. En conséquence, sa dette extérieure a atteint un sommet de près de 250 % des exportations de biens et services fin 1997 et 1998. En outre, dans un premier temps, le solde des transactions courantes a souffert de la montée des importations de GNL et d'autres inputs nécessaires pour les projets industriels.

Mais, fin 2000, la dette était tombée à moins de 150 % des exportations, grâce à la croissance rapide des recettes d'exportation de pétrole et de GNL, ainsi qu'à une amélioration des termes de l'échange. Moins de 40 % de la dette est contractée ou garantie par l'État et le service de la dette relative aux projets de gaz naturel est assuré par les recettes d'exportation tirées de ces projets. En juin 2000, pour restructurer une partie de la dette, l'État fut le premier parmi les exportateurs de pétrole de la région à émettre une obligation souveraine à 30 ans. La prime de risque de cette obligation a baissé

pendant une bonne partie de 2001, les marchés internationaux ayant de plus en plus confiance dans l'économie et les perspectives du Qatar.

Dans le même temps, le Qatar a bien maîtrisé ses dépenses publiques, qui n'ont augmenté que de 15 % entre l'exercice 1996/97 et l'exercice 2000/01, bien que

Nette amélioration des résultats du Qatar . . .



¹ À l'exclusion du Koweït entre 1990 et 1993.

² À l'exclusion des banques.

³ Solde budgétaire global hors recettes pétrolières.

Sources : autorités du Qatar et estimations des services du FMI.

les recettes pétrolières aient presque doublé sur la même période et que les recettes non pétrolières aient augmenté du fait de la hausse des frais, droits et charges. En conséquence, le solde budgétaire global est passé d'un déficit ayant culminé à plus de 10 % du PIB en 1998/99, lorsque les cours mondiaux du pétrole se sont effondrés à un excédent estimé à 7 % environ du PIB en 2000/01, une bonne partie des récentes recettes pétrolières exceptionnelles allant à la constitution d'actifs publics.

Essentiellement grâce à la maîtrise des dépenses, le ratio du solde budgétaire hors pétrole au PIB — un indicateur utile de la tendance budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole, étant dérivé des variations des recettes pétrolières — s'est amélioré progressivement depuis le milieu des années 90. La consommation de l'État est donc bien orientée pour être conforme au revenu permanent tiré du pétrole et du gaz, assurant ainsi l'équité économique entre les générations.

Enjeux en perspective

Les perspectives à moyen terme restent favorables malgré l'incertitude qui entoure les cours mondiaux du pétrole et le ralentissement de l'économie mondiale. Les contrats à long terme signés avec des compagnies asiatiques, indiennes et européennes signifient que le vo-



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques

Désiré Ahouamènou
Traduction

Anne Rousseau
Corrections & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

lume des exportations de GNL dépassera 20 millions de tonnes en 2005, le GNL supplantant ainsi le pétrole brut comme principal produit d'exportation et contribuant à dégager un excédent extérieur courant dans les années à venir. La croissance des autres activités non pétrolières devrait rester solide aussi, grâce aux investissements dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, à l'augmentation de la capacité de production dans les secteurs d'activité basés sur le gaz et au dynamisme de la construction lié à une proposition de réseau régional d'oléoduc gazier. Sur le front budgétaire, les réformes opérées avec succès ces dernières années aideront le Qatar à continuer de dégager des excédents, quoique modérés, même si les cours mondiaux du pétrole brut tombent au-dessous de 20 dollars le baril.

Néanmoins, pour mieux tirer parti d'une économie mondiale intégrée — même si les perspectives sont incertaines — le Qatar doit :

- Maintenir un excédent budgétaire global à titre de précaution, car il continuera probablement de dépendre de recettes pétrolières volatiles dans un avenir proche.
- Inscrire sa politique budgétaire dans un cadre à moyen terme, fondé sur des estimations prudentes des cours du pétrole à long terme, et élargir l'assiette de l'impôt. Il est encourageant de noter que le budget de l'administration centrale pour le présent exercice est fondé sur un cours relativement bas de 16,50 dollars le baril de pétrole brut et une compression de 7 % des dépenses par rapport aux dépenses effectives de l'exercice précédent — une baisse qui porte uniquement sur les dépenses courantes. Pour la première fois depuis plus de dix ans, les autorités visent à dégager un léger excédent budgétaire, équivalant à 1 % environ du PIB, le solde budgétaire hors pétrole continuant de s'améliorer.
- Réformer le système de protection sociale, qui est resté extrêmement généreux en dépit du niveau élevé du revenu par habitant et du niveau de vie, pour améliorer l'affectation des ressources et, en particulier, réduire les gaspillages. Il faudra cibler les subventions plutôt que d'accorder un accès libre ou subventionné aux services publics comme aujourd'hui.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
19 novembre	2,33	2,33	2,74
26 novembre	2,33	2,33	2,74

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2001.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à : www.imf.org/external/fin.htm.



Les réserves de gaz naturel du Qatar sont les troisièmes au monde.

- Adopter une structure d'incitation fondée sur les mécanismes de marché plutôt que sur les subventions et les exonérations d'impôt.
- Renforcer le rôle du secteur privé. Si les entreprises publiques semblent être gérées de manière efficiente et contribuent au budget, la privatisation aidera probablement à élargir l'éventail d'activités du secteur privé, à promouvoir le marché boursier et à attirer les investisseurs et le savoir-faire étrangers.
- Recourir aux mécanismes de marché, par exemple en offrant une formation et une éducation appropriées, en réduisant le rôle de l'État comme employeur de premier ressort et en améliorant les services de placement pour renforcer l'aptitude de la main-d'œuvre locale à l'emploi sans entraver la compétitivité. Ces mesures sont essentielles, car une croissance rapide de la main-d'œuvre nationale est prévue à moyen terme.
- Améliorer l'accès du public à des données économiques et financières mises à jour sur le Qatar pour réduire ce que les marchés de capitaux appellent le risque d'information et donc le coût de l'emprunt extérieur.

En résumé, la stratégie de développement du Qatar renforce sa capacité à faire face aux chocs pétroliers, tandis qu'une politique de dépenses prudente a rendu le budget plus résistant face à ces chocs. Le maintien de la discipline budgétaire, la solidité du secteur financier, la souplesse du marché du travail et les privatisations demeurent essentiels pour entretenir la dynamique de croissance, créer des emplois et attirer l'investissement étranger dans la période à venir. ■